

RAPPORT ANNUEL



Publié par la Commission de la capitale nationale du Québec

- DENIS ANGERS, DIRECTION ET RÉDACTION
- ANNE-MARIE GAUTHIER ET HÉLÈNE JEAN, CHARGÉES DE L'ÉDITION
- ANNIK CASSISTA, TECHNICIENNE EN GESTION DE DOCUMENTS
- OSE DESIGN, CONCEPTION GRAPHIQUE

© Commission de la capitale nationale du Québec 2013
Dépôt légal 2013
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Version PDF – ISBN : 978-2-550-68573-9

Commission de la capitale nationale du Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, RC
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-0773
Sans frais : 1 800 442-0773
Télécopieur : 418 528-0833

www.capitale.gouv.qc.ca

Couverture
Le mur mémoire Cartier-Roberval
© CCNQ, Pierre Joosten

Table des matières

Présentation à la ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec	5
Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec	7
Mot de la présidente et directrice générale	8
Présentation de la Commission	11
Conseil d'administration au 31 mars 2013.....	11
Organigramme.....	16
Comité de direction.....	17
Comités de la Commission.....	17
Employés par direction au 31 mars 2013.....	19
Rapport d'activités 2012-2013	23
Aménager, gérer et exploiter.....	23
Promouvoir la capitale nationale.....	35
Administrer la Commission.....	44
Conseiller le gouvernement.....	47
Plan triennal de la Commission	51
Aménager et mettre en valeur la capitale nationale.....	51
Maintenir l'actif dans les parcs et espaces verts.....	60
États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2013	65
Annexe	85

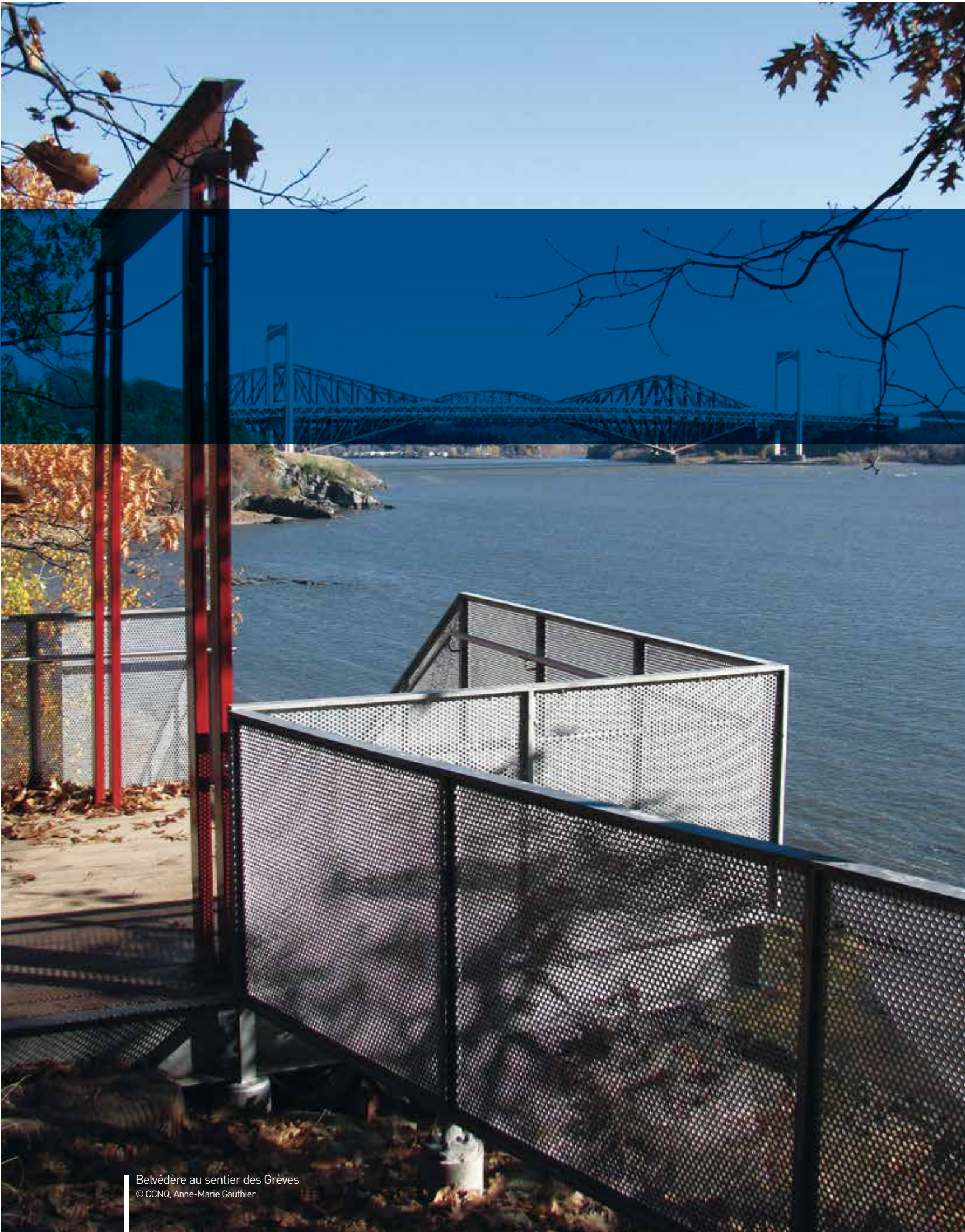
Liste des graphiques et tableaux

Graphiques

Graphique 1	Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires).....	24
Graphique 2	Sommaire des investissements selon les sources de fonds.....	24
Graphique 3	Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires).....	24

Tableaux

Tableau 1.1	Interventions de la Commission en 2012-2013 (maintien de l'actif).....	32
Tableau 1.2	Interventions d'entretien de la Commission en 2012-2013 (budget d'exploitation).....	32
Tableau 2	Traitement applicable aux cadres de la Commission.....	44
Tableau 3	Plan triennal en matière d'aménagement.....	52
Tableau 4	Plan triennal en matière de promotion de la capitale nationale.....	58
Tableau 5	Actif foncier total.....	60
Tableau 6	Programme de maintien de l'actif.....	61



Belvédère au sentier des Grèves
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



© CCNQ, Pierre Joosten

PRÉSENTATION À LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

Madame Agnès Maltais

Ministre du Travail

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ministre responsable de la Condition féminine

Présidente du Comité ministériel de la solidarité

Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et de la région de la Chaudière-Appalaches

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan de la Commission pour l'année 2012-2013. Il présente aussi le plan triennal de l'organisme pour la période 2013-2016, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente et directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Mercure'. The signature is fluid and cursive.

FRANÇOISE MERCURE



La tour Jacques-Cartier de l'hôtel du Parlement
© Collection Assemblée nationale, photographe Christian Chevalier



© Photo officielle

PRÉSENTATION AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Monsieur Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et de la région de la Chaudière-Appalaches,

AGNÈS MALTAIS

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec une profonde fierté que j'ai accepté en décembre dernier de relever les défis emballants qui marqueront l'avenir de la Commission de la capitale nationale du Québec. En franchissant le pont menant de l'engagement social et communautaire à la direction d'un organisme public devenu incontournable sous le ciel de la capitale nationale, je me suis sentie immensément honorée par le choix gouvernemental et par la qualité des mandats qui m'ont alors été confiés.

La Commission de la capitale nationale du Québec est en effet devenue, depuis bientôt 20 ans, un acteur important dans l'aménagement réussi de notre capitale et dans la cure d'embellissement qui l'a métamorphosée depuis 1995. De la place de la Gare à la fontaine de Tourny, de la promenade Samuel-De Champlain au domaine Cataract, des fresques murales en trompe-l'œil aux mises en lumière architecturales, la Commission a été de tous les grands chantiers qui ont fait de Québec une cité encore plus admirable, plus verte, plus conviviale.

En me joignant à l'équipe de la Commission, j'ai également découvert des passionnés de la capitale, des hommes et des femmes qui, tous, ont à cœur de rendre cette agglomération encore plus belle, encore plus appréciée, encore plus riche en espaces publics de qualité, en lieux de mémoire évocateurs, en oasis de paix et de contemplation.

J'y ai aussi pris la mesure de l'immense travail accompli en matière de promotion de la capitale, que ce soit par des livres belle ment édités, par des programmes de découverte variés, par des événements et des spectacles populaires... À l'avant-garde des technologies de la communication les plus évoluées, la Commission contribue en outre, et de mieux en mieux, à faire rayonner notre capitale sur toutes les plateformes, ici et ailleurs.

Le monument en hommage aux femmes en politique
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



Le nouveau centre d'interprétation
du parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Marc-André Grenier



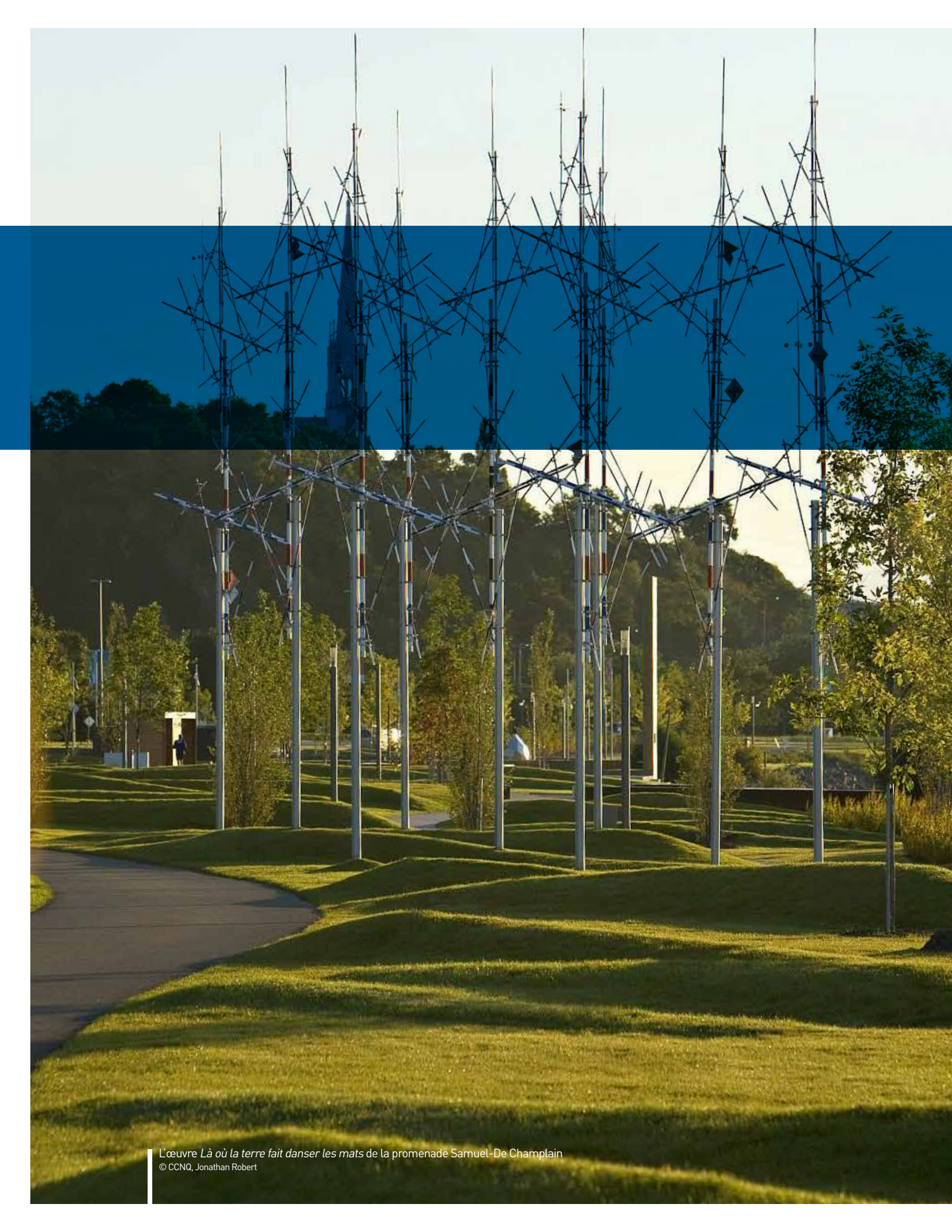
À la lecture de ce rapport annuel, vous constaterez que l'action de la Commission au profit de la capitale nationale a été encore une fois de belle envergure cette année.

9

- Nous avons, en effet, poursuivi le remarquable programme d'aménagement du littoral du Saint-Laurent qu'est la promenade Samuel-De Champlain, dans toutes ses phases.
- Nous avons mis la touche finale au chantier archéologique Cartier-Roberval, dont l'aboutissement se vivra dans l'exposition *La colonie retrouvée*, présentée au musée de l'Amérique francophone.
- Nous avons aménagé un centre d'accueil et d'interprétation qui fera honneur au joyau de nos espaces verts : le parc du Bois-de-Coulonge.
- Nous avons publié des ouvrages de qualité retraçant les odysées des hockeyeurs de Québec et des compagnons de Roberval.
- Nous avons raconté lors du *Tribunal de l'Histoire* les calamités qui ont frappé Québec sans jamais la décourager.
- Nous avons entretenu avec un soin jaloux notre domaine foncier, l'un des plus importants dans la capitale.
- Nous avons honoré les femmes qui ont ouvert la porte de la vie parlementaire aux Québécoises et parrainé l'installation à Lévis du héros qui a donné son nom à la ville.
- Nous avons aussi mis en marche un programme de commémoration des sépultures des figures marquantes de notre démocratie, les premiers ministres du Québec.

Tous ces projets ne pourraient être réalisés sans une gestion administrative rigoureuse s'appuyant sur une équipe chevronnée. Porteuse de valeurs qui expriment la solidarité de notre peuple et les caractères de son identité, la Commission de la capitale nationale est aussi forte de la diversité de ses partenaires, tant publics que privés. Elle bénéficie de la contribution de professionnels qui enrichissent les délibérations de son conseil d'administration et de ses différents comités. Enfin, elle compte sur l'engagement professionnel de tous ses employés qui, chacun dans son champ de compétence, a à cœur de faire plus et mieux au profit du lieu de convergence de tous les citoyens du Québec : leur capitale nationale.

FRANÇOISE MERCURE



L'œuvre *Là où la terre fait danser les mats* de la promenade Samuel-De Champlain
© CCNQ, Jonathan Robert

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

Conseil d'administration au 31 mars 2013

Un conseil d'administration de treize membres administre les affaires de la Commission de la capitale nationale du Québec. Sa présidente en est aussi la directrice générale; elle est secondée, pour la gestion des affaires courantes, par un comité de direction qui réunit les responsables des directions.

- M^e Françoise Mercure
- M^e Roger Beaudry
- M. Jacques Bouillé
- M. Daniel A. Denis
- M^e Julie Suzanne Doyon
- M. Christian Goulet
- M^{me} Jocelyne Gros-Louis
- M^{me} Louise Labrie
- M^{me} Anne Marcotte
- M. Érick Rivard
- M^{me} Céline Saucier
- M^{me} Jacinthe B. Simard
- M^e Lyne Thériault



FRANÇOISE MERCURE, PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE



Admise au Barreau en 1980, M^e Françoise Mercure, Ad. E., a pratiqué de façon continue jusqu'en 2012 en droit des affaires et à titre d'arbitre en matière commerciale. Tout au long de sa pratique, elle a participé activement à diverses instances du Barreau du Québec et de Québec, a été décorée de la Médaille du Barreau de Québec en 2002 et a reçu le titre d'Avocate émérite en 2010. En plus d'avoir enseigné à l'École du Barreau, M^e Mercure est impliquée depuis fort longtemps dans la communauté des affaires de Québec. Elle a notamment été membre

du conseil d'administration et présidente du Centre local de développement (CLD) de Québec, vice-présidente de la Fondation Rues Principales et présidente de l'Office du tourisme de Québec. En 2001, elle a été la première femme à présider le conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec en 192 ans d'histoire. En 2003, elle a reçu le Prix hommage au gala Femme de mérite de la YWCA de Québec.

ROGER BEAUDRY

(M^e Beaudry est également membre du comité de vérification.)



Actionnaire principal et président de la corporation Bernier Beaudry inc., cabinet boutique en droit des affaires, M^e Beaudry s'investit dans le développement de son milieu depuis les débuts de sa carrière en 1975. Licencié en droit de l'Université Laval et membre du Barreau du Québec, cet avocat aux origines entrepreneuriales beauceronnes s'engage pour bâtir et faire grandir. Le Conseil économique des Chutes-de-la-Chaudière, la Société V.I.A., la SOLIDE de Lévis, la Fondation B.S.R. et l'École d'entrepreneurship de Beauce ne sont que quelques-

uns des organismes qui ont subi l'influence de sa ferveur pour la coopération constructive. Passionné des gens, de Québec et de son histoire, il souhaite contribuer au développement, à la préservation et à la promotion de la richesse patrimoniale d'ici.

JACQUES BOUILLÉ

(M. Bouillé est également membre du comité sur l'éthique.)



Jacques Bouillé a fait des études commerciales et occupé plusieurs fonctions en administration publique. Aujourd'hui retraité, il a eu une fructueuse carrière politique en tant que maire de Deschambault, préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf et administrateur de la Fédération des municipalités du Québec. Depuis 2005, il poursuit sans relâche son engagement au profit d'associations de développement culturel, touristique et communautaire. Il est actuellement président du comité des fêtes du 300^e anniversaire de la

municipalité de Deschambault.

DANIEL A. DENIS

(M. Denis est également représentant du conseil d'administration au comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.)



Titulaire d'un baccalauréat en architecture de l'Université Laval, Daniel A. Denis est membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 1987. M. Denis a agi comme concepteur principal pour une firme d'architectes pendant plusieurs années, avant de fonder son propre cabinet d'architecture à Québec en 1994. Il a réalisé un certificat en gestion de projets de concert avec le Project Management Institute (PMI) de l'université Washington à Seattle, É.-U., en 1993. Il détient également un certificat en processus de conception intégrée (PCI). Dans un souci d'amélioration constante, il a obtenu, en 2004, l'accréditation LEED, décernée par le United States Green Building Council. M. Denis a donc développé une expertise dans le domaine du développement durable et a réalisé plusieurs projets intégrant diverses stratégies écoénergétiques, en plus d'avoir été président du comité du Réseau en bâtiment vert et intelligent (BVI) de la démarche ACCORD pendant près de trois ans. Actuellement président de la Caisse Desjardins de Limoilou, il a également été président de la Chambre de commerce de Québec en 2007-2008.

JULIE SUZANNE DOYON

(M^e Doyon est également membre du comité de vérification.)



Avocate de formation, Julie Suzanne Doyon est directrice générale de la société immobilière Location Imafa, s.e.c. Elle est également très engagée dans le domaine de la santé et des services sociaux, notamment comme première vice-présidente à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux et comme présidente du Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins. Elle est de plus vice-présidente du conseil d'administration du Musée de la civilisation et membre du conseil d'administration du Groupe

Femmes, Politique et Démocratie.

CHRISTIAN GOULET

(M. Goulet est également membre du comité de vérification.)



Diplômé en administration des affaires de l'Université Laval, M. Goulet a amorcé sa carrière en 1982 comme chargé de projet au sein même de cette université. Il a ensuite poursuivi dans les domaines de la planification stratégique, du marketing et de la vente chez Stentor, une alliance canadienne en télécommunications. Puis, en 1991, il est entré chez Bell pour y mettre à profit ses expériences, en assumant le poste de directeur des ventes pour les marchés télémarketing, PME et grandes entreprises. Depuis 2002, il agit comme premier haut dirigeant à Québec, en plus

d'être responsable du groupe des ventes pour le marché du secteur public québécois. Parallèlement, il occupe les postes de président du CA de la Fondation du Musée de la civilisation et de président du CA du Trident. Il est membre du Conseil pour l'avancement de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, membre du CA de la Fondation du CHUQ, membre du CA de Portage et membre du CA de la Société Parc-Auto du Québec. Il a également été récipiendaire du prestigieux prix Hermès 2010 de l'Université Laval.

JOCELYNE GROS-LOUIS



Membre fondatrice et directrice générale depuis 34 ans du Centre d'amitié autochtone de Québec et de ses entreprises affiliées, structures d'accueil et de services pour les autochtones en milieu urbain, Jocelyne Gros-Louis est devenue la première femme à occuper le poste de grande chef de la nation huronwendate en 1992. En 2003, elle a été honorée du titre de femme de mérite dans la catégorie « Affaires publiques » par la YWCA de Québec. Elle a aussi été récipiendaire, en 1992, de la Médaille commémorative du Gouverneur général du Canada en reconnaissance de sa contribution au bien-être de sa communauté.

LOUISE LABRIE

(M^{me} Labrie est également membre du comité de vérification et membre du comité sur l'éthique.)



Louise Labrie, CPA, CA, est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Elle détient un baccalauréat en administration des affaires, option comptabilité, qu'elle a réalisé à l'Université Laval. M^{me} Labrie est associée au sein du Groupe-conseil stratégie et performance, de Raymond Chabot Grant Thornton et possède plus de 17 ans d'expérience en consultation, en gestion et en audit spécialisé, dont 7 ans à titre de directrice en audit financier.

ANNE MARCOTTE

(M^{me} Marcotte est également membre du comité sur l'éthique.)



Anne Marcotte a réalisé un certificat en administration/marketing à l'Université Laval en 1992. Dans les années 1990, elle a lancé Marcotte Multimédia inc., une entreprise de solutions Internet qui comptait parmi ses prestigieux clients le Washington Post. Près de 10 ans plus tard, une autre passion l'a poussée à vendre sa compagnie à Transcontinental, un important leader dans l'industrie des communications en Amérique du Nord. Aujourd'hui, elle se consacre à promouvoir l'entrepreneuriat ainsi que la poursuite des rêves et des ambitions à titre de productrice/animatrice télé, chroniqueuse et conférencière. Dans une édition spéciale publiée en 2006, le magazine *Clin d'œil* élevait Anne Marcotte au rang des 25 femmes les plus « allumées » au Québec. Le même magazine l'a répertoriée de nouveau en 2007 pour un spécial intitulé « Ces femmes qui font la différence ».

ÉRICK RIVARD



Érick Rivard est architecte associé et designer urbain auprès de Groupe A/ Annexe U. Titulaire de deux maîtrises en architecture, il s'intéresse à la gestion des paysages et à l'intégration de l'architecture dans le paysage. Il enseigne dans la concentration de design urbain à l'École d'architecture de l'Université Laval et est un collaborateur du GIRBa (Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues). Il travaille régulièrement à la réalisation de plans d'ensemble et de schémas d'aménagement et de développement afin de concilier les besoins fonctionnels aux considérations environnementales. Professionnel accrédité du Conseil canadien du bâtiment durable (PA LEED), il est membre de la Commission d'urbanisme de la Ville de Québec depuis 2010. Il s'est distingué en remportant le concours pour l'Îlot des Palais à Québec ainsi que le premier prix de design aux Entretiens Jacques Cartier à Lyon. Il a été administrateur de Bibliothèque et Archives nationales du Québec de 2005 à 2009.

CÉLINE SAUCIER

(M^{me} Saucier est également représentante du conseil d'administration au comité consultatif de la commémoration.)



Anthropologue, muséologue et titulaire d'un doctorat sur l'art inuit contemporain, Céline Saucier est nommée consule honoraire du Royaume de Norvège à Québec en 2006. Elle est présidente et directrice générale de la Fondation Patrimoine historique international (Canada) et siège au conseil d'administration de la Fondation SSQ. Membre de plusieurs organisations internationales liées au patrimoine culturel et naturel, elle est aussi engagée dans diverses associations culturelles québécoises.

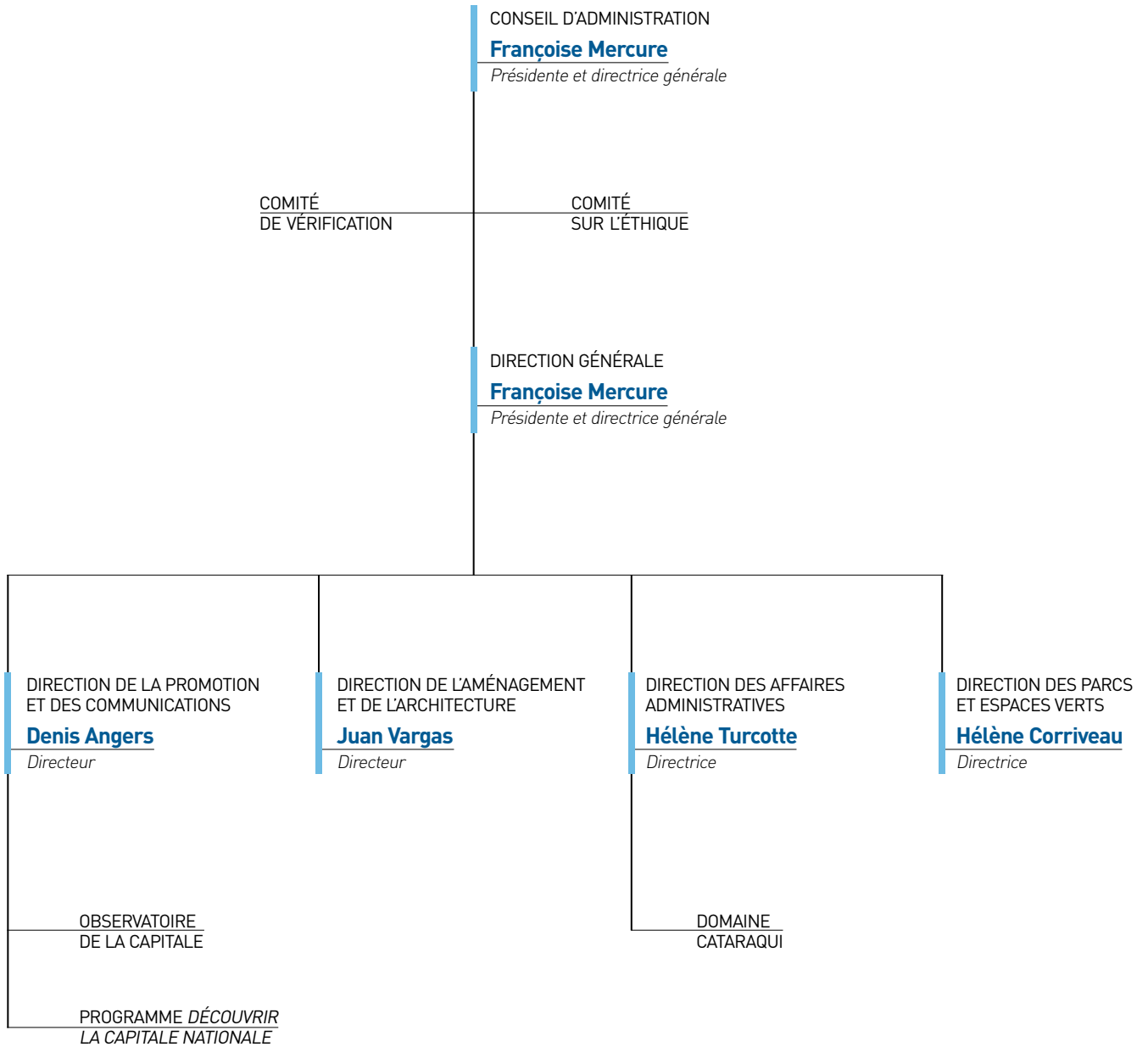
JACINTHE B. SIMARD

Au cours de sa vie active, M^{me} Simard a occupé les fonctions de conseillère municipale puis de mairesse de la ville de Baie-Saint-Paul pendant 13 ans. Lors de cette même période, elle a été élue préfète de la MRC de Charlevoix et a occupé le poste de présidente de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (devenue la FQM) pendant 5 ans. À la retraite depuis le tournant du siècle, elle siège à de nombreux conseils d'administration, dont l'Agence d'efficacité énergétique. Elle a été présidente de la Fondation Rues Principales et vice-présidente du Fonds-Soutien des MRC de la Capitale-Nationale. Depuis 2002, elle est membre du Comité de retraite du Régime de retraite des élus municipaux (RREM). En 2012, elle a adhéré à la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul et au Centre d'archives régional de Charlevoix (CARC). Détentrice d'un certificat de premier cycle en administration de l'Université du Québec à Chicoutimi obtenu en 1984, elle a reçu en 2008 le prix Femmes de mérite « Services publics » de la YWCA de Québec, alors qu'en 1990, elle s'est vu décerner le titre d'Excellence « Femme/Cadre » de l'Association des femmes de carrière du Québec métropolitain.

LYNE THÉRIAULT

M^e Lyne Thériault est avocate spécialisée en droit du travail chez Joli-Cœur Lacasse, cabinet d'avocats bien implanté dans la région de Québec. M^e Thériault est impliquée dans son ordre professionnel à titre de membre du comité du droit du travail du Barreau du Québec, en plus d'enseigner le droit du travail à l'école de formation professionnelle du Barreau du Québec depuis quelques années. Citoyenne engagée au sein de sa communauté, elle a occupé pendant plusieurs années un poste au conseil d'administration et au comité exécutif d'Expo-Cité et a été présidente du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de 1997 à 2002. M^e Thériault a aussi été membre de l'Observatoire sur la démocratie municipale de la Ville de Québec.

Organigramme





Comité de direction

La gestion des affaires courantes de la Commission de la capitale nationale du Québec est assurée par un comité de direction qui réunit les responsables des directions :

- Manon Tardif, *secrétaire du comité de direction*;
- Denis Angers, *directeur de la promotion et des communications*;
- Françoise Mercure, *présidente et directrice générale*;
- Hélène Turcotte, *directrice des affaires administratives*;
- Hélène Corriveau, *directrice des parcs et espaces verts*;
- Juan Vargas, *directeur de l'aménagement et de l'architecture*.

Comités de la Commission

Afin de pourvoir à la régie interne de la Commission et de se doter d'une expertise dans la conduite de certains dossiers, le conseil d'administration a approuvé la constitution de cinq comités :

- le comité de vérification;
- le comité sur l'éthique;
- le comité consultatif de la commémoration;
- le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture;
- le comité scientifique du chantier archéologique Cartier-Roberval.

Le comité de vérification

- Roger Beaudry, *président*
- Julie Suzanne Doyon
- Christian Goulet
- Louise Labrie
- 1 poste vacant

Le comité sur l'éthique

- Jacques Bouillé, *président*
- Louise Labrie
- Anne Marcotte

Le comité consultatif de la commémoration

- Céline Saucier, *anthropologue et muséologue, représentante du conseil d'administration*
- Paul-Louis Martin, *historien et ethnologue, président du comité*
- Steve Cameron, *gestionnaire*
- Jean Desautels, *consultant en gestion patrimoniale*
- Jacques Lemieux, *géographe et historien*
- Jocelyne Milot, *ethnologue et muséologue*
- Marc Richard, *géographe*
- Jocelyn St-Pierre, *historien*
- 1 poste vacant

Le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture

- Daniel A. Denis, *architecte, représentant du conseil d'administration*
- Claude Belzile, *architecte, président du comité*
- Jean Bissonnette, *urbaniste*
- Dan Hanganu, *architecte*
- Fabio Jimenez, *architecte*
- Alain Lemay, *architecte*
- Serge Masson, *architecte*
- Bernard St-Denis, *architecte paysagiste*
- Geneviève Vachon, *architecte*

Le comité scientifique du chantier archéologique Cartier-Roberval

- Réginald Auger, *archéologue, président du comité*
- André Bergeron, *restaurateur*
- Denys Delâge, *historien*
- Marie Emond, *anthropologue et muséologue*
- Serge Fillion, *urbaniste*
- Christian Gates-St-Pierre, *archéologue consultant*
- William Moss, *archéologue*
- Marcel Moussette, *archéologue*
- Jean Provencher, *historien*



Employés par direction au 31 mars 2013

Présidence et direction générale

- Manon Tardif, *adjointe administrative*

Direction des affaires administratives

- Annik Cassista, *technicienne en gestion des documents*
- Joss-Linn Gagné, *téléphoniste-réceptionniste*
- Claudia Gagnon, *agente de secrétariat*
- Evelyne Gilbert, *conseillère en gestion des ressources humaines*
- Guy Lamothe, *responsable de la gestion, domaine Cataraqui*
- Kevin Landry, *commis à l'accueil, domaine Cataraqui*
- Annie Laprise, *adjointe administrative*
- Suzanne Lavoie, *agente de bureau*
- Julie Lemieux, *technicienne aux contrats*
- Martine Mailloux, *conseillère en gestion des ressources financières*
- Nathalie Martel, *technicienne en administration*
- Audrey Ouellet, *commis à l'accueil, domaine Cataraqui*
- Rémy Pelchat, *responsable de l'informatique*
- Nancy Perreault, *agente de secrétariat*
- Karine Pinet, *agente de bureau*
- Hélène Savary, *téléphoniste-réceptionniste*
- Sylvie Turbide, *juriste*
- Solange Turcotte, *technicienne en administration*

Direction des parcs et espaces verts

- Nathalie Baron, *horticultrice*
- Denis Bouchard, *coordonnateur aux bâtiments et autres infrastructures*
- Gaétan Boucher, *horticulteur-arboriculteur*
- Stéphane Caron, *horticulteur*
- Alexis Chevalier, *horticulteur*
- Chantale Costello, *horticultrice*
- Brigitte Côté, *horticultrice*
- Jennifer Dion, *horticultrice*
- Chantal Michaud, *horticultrice*
- Maryse Pineau, *coordonnatrice aux aménagements extérieurs*
- Louise Plourde, *horticultrice*
- Solange Thivierge, *superviseure de l'entretien des aménagements extérieurs*
- Suzanne Trudel, *horticultrice*

Direction de l'aménagement et de l'architecture

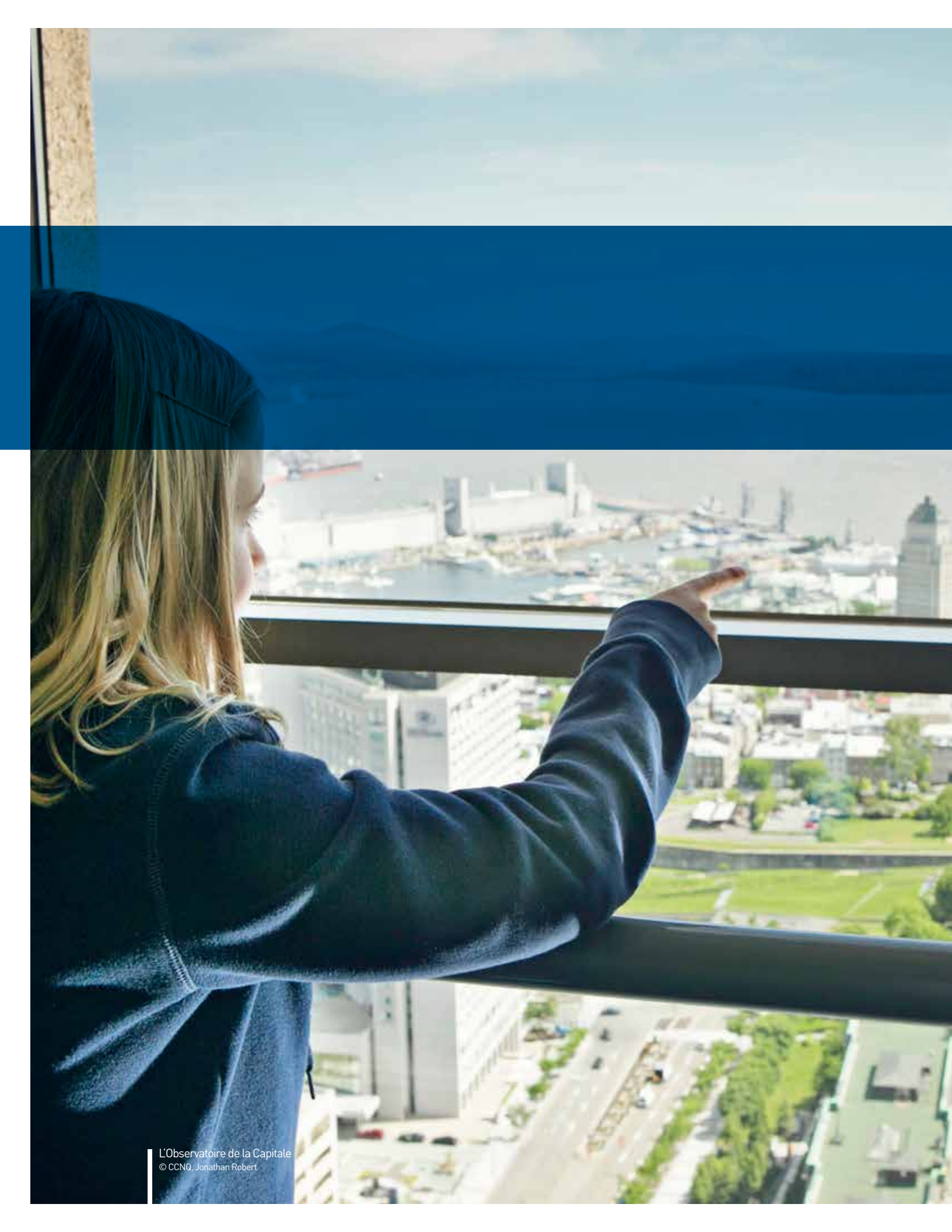
- Mônica Bittencourt Machado, *architecte paysagiste, aménagiste et chargée de projet*
- Julie Bourque, *agente de secrétariat*
- Josiane Dufault, *urbaniste et chargée de projet*
- Véronique Koulouris, *conseillère en architecture et en conception lumière et chargée de projet*
- Philippe Plante, *urbaniste et chargé de projet*
- Frédérick Rioux, *technicien en aménagement et urbanisme*
- Jean-Philippe Servant, *coordonnateur en aménagement et architecture*
- Larry Tremblay, *ingénieur civil et chargé de projet*
- Lucie Tremblay, *architecte et chargée de projet*
- France Turcotte, *adjointe administrative*

Direction de la promotion et des communications

- Leslie Balikian, *agente de secrétariat*
- Andréanne Bernard, *chargée de projet*
- Geneviève Clavet, *agente d'information*
- Anne-Marie Gauthier, *webmestre et chargée de projet*
- Catherine Giguère-Lemelin, *agente de secrétariat*
- Nicolas Giroux, *historien et chargé de projet*
- Hélène Jean, *chargée de projet*
- Amélie Kawa, *adjointe administrative*
- Frédéric Smith, *historien et chargé de projet*
- Ève-Marie St-Pierre, *chargée de projet*

Observatoire de la Capitale et Programme Découvrir la capitale nationale

- Hervé Anglerot, *guide-animateur*
- Guylaine Asselin, *guide-animatrice*
- Josée Brochu, *guide-animatrice*
- Michel Caron, *guide-animateur*
- Pierre Corriveau, *commis à l'accueil*
- Isabelle Dionne, *guide-animatrice et superviseure*
- Hélène Dorval, *guide-animatrice*
- Mélodie Gauvreau, *commis à l'accueil*
- Heidi Gervais, *guide-animatrice*
- Marie-Claude Grenon, *agente aux réservations et à la promotion*
- Josiane Lambert, *agente aux réservations et à la promotion*
- Laurence Morin, *commis à l'accueil*
- Brigitte Nadeau, *guide-animatrice*
- Marie-Josée Paradis, *guide-animatrice*
- Julie Payeur, *guide-animatrice*
- Zelda Perrichon, *commis à l'accueil*
- Geoffrey Rosart, *commis à l'accueil*
- Denis Samson, *guide-animateur*
- Annie Sanfaçon, *responsable de l'Observatoire de la Capitale et du programme Découvrir la capitale nationale*
- Simon-Pierre Tremblay, *préposé à l'accueil*



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013

Aménager, gérer et exploiter

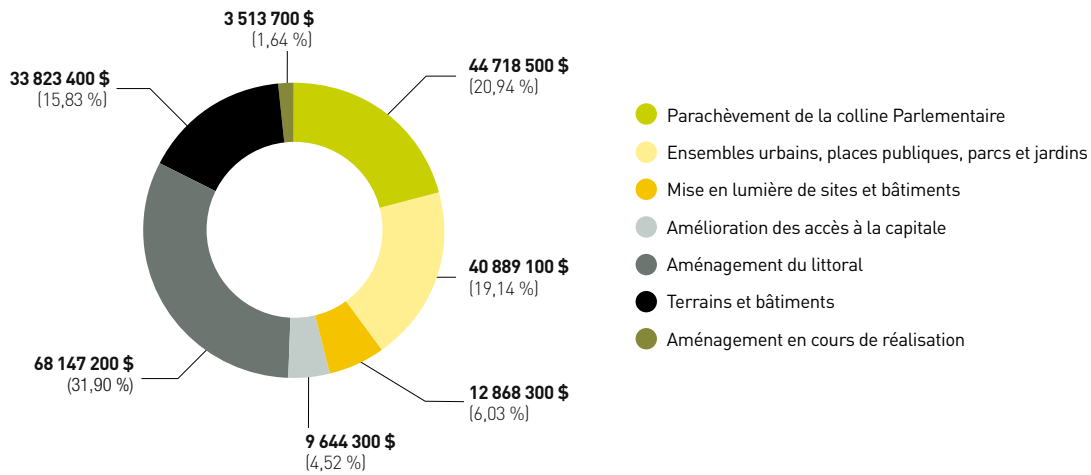
La Commission de la capitale nationale du Québec veille à aménager la capitale en mettant en valeur ses attributs de lieu du pouvoir et de symbole de rassemblement. Pour ce faire, la Commission doit, dans la communauté métropolitaine de Québec :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et des jardins, des promenades ainsi que des monuments et des œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et de jardins, de promenades et de voies publiques, de même que de sites, d'ouvrages, de monuments et de biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.

GRAPHIQUE 1

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires)

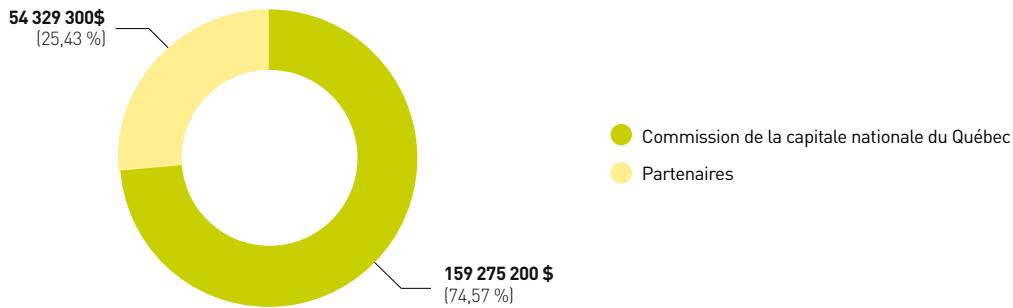
1995-1996 à 2012-2013 • Total de 213 604 500 \$



GRAPHIQUE 2

Sommaire des investissements selon les sources de fonds

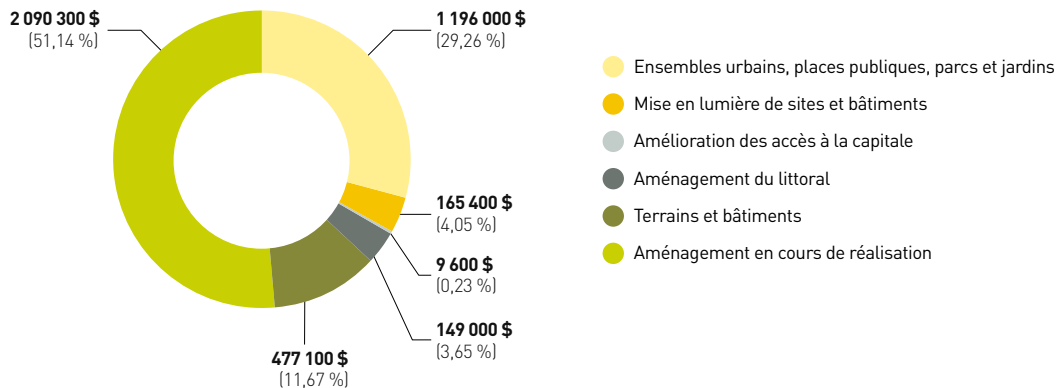
1995-1996 à 2012-2013 • Total de 213 604 500 \$



GRAPHIQUE 3

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires)

2012-2013 • Total de 4 087 400 \$





AMÉNAGER DES ENSEMBLES URBAINS, DES PLACES, DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Depuis sa création en 1995, la Commission a réalisé de nombreux projets d'aménagement, toujours marqués du sceau de l'exemplarité. En appliquant les principes du développement durable, elle est devenue un chef de file en aménagement du territoire. Épaulée par son comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture, elle a su créer un réseau d'espaces publics, de places, de parcs et d'espaces verts rendant la capitale plus attrayante.

LE FLEUVE : RÉAMÉNAGER LE LITTORAL

Le fleuve Saint-Laurent représente l'un des plus beaux attraits de la capitale, tant pour ses visiteurs que ses résidents. Misant sur l'appropriation des espaces naturels par la population, la Commission travaille à développer un réseau reliant le littoral, les sentiers et les parcs d'intérêt aux abords du fleuve, de façon à mettre en valeur les rives du Saint-Laurent.

La promenade Samuel-De Champlain est sans contredit l'une des réalisations de la Commission les plus appréciées.

Promenade Samuel-De Champlain : le sentier des Grèves

Afin de maximiser l'accès au littoral et ainsi redonner le fleuve aux Québécois, la Commission aménage le sentier des Grèves. À terme, ce parcours piétonnier reliera le quai des Cageux à la promenade de la plage Jacques-Cartier. Les travaux, sur la section comprise entre la rue du Domaine-des-Retraités et l'extrémité est de la plage Jacques-Cartier, ont été terminés à l'été 2012, alors que le second tronçon sera amorcé au cours du prochain exercice. Le budget total consenti à ce projet est de 6 M\$.



Promenade Samuel-De Champlain : la station du Foulon

La troisième phase de la promenade Samuel-De Champlain s'inscrit dans la démarche de la Politique-cadre sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure publique. Le dossier d'affaires initial de la station du Foulon a été approuvé en juin 2010, ce qui autorise la Commission à aller de l'avant dans la préparation du dossier d'affaires final. Les honoraires associés à cette étape, qui incluent l'élaboration des plans et devis ainsi que les différentes études, s'établissent à 6 M\$. Au printemps 2012, la Commission a déposé l'étude d'impact au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. En collaboration avec ses partenaires et à la suite des audiences prochaines du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, la Commission réalisera la version définitive du dossier d'affaires; l'objectif étant de parachever celle-ci à l'automne 2013.

Promenade Samuel-De Champlain : le réaménagement du littoral est et de ses abords

Pour ouvrir de nouvelles fenêtres sur le fleuve, la Commission poursuit la réalisation du plan directeur d'aménagement du littoral situé entre la baie de Beauport et l'embouchure de la rivière Montmorency. Ce secteur étant ceinturé par une voie d'accès importante et des zones urbaines en croissance, la Commission travaille conjointement avec le ministère des Transports du Québec et la Ville de Québec. Cette collaboration lui permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs que sont la bonification des paysages, l'accès aux rives et la fluidité du réseau routier. Si l'exemple de la promenade Samuel-De Champlain s'avère convaincant, de tels projets exigent plusieurs examens préliminaires. L'éventuelle requalification de ce tronçon comporte de nombreux avantages : relier le fleuve au tissu urbain, planifier des développements mettant en valeur l'environnement et parachever un réseau allant de la plage Jacques-Cartier à la Côte-de-Beaupré.

LES PARCS

Le parc de l'Amérique-Latine

Situé entre le Palais de justice de Québec et la rivière Saint-Charles, le parc de l'Amérique-Latine est consacré à la commémoration de nations d'Amérique latine par l'installation de monuments présentant leurs personnages historiques importants. Par exemple, le buste de l'amiral et officier de marine péruvienne Miguel Grau a été dévoilé le 17 août 2012. D'autres monuments y seront mis en valeur au cours des prochaines années, dont notamment celui de Juan Pablo Duarte, don de la République dominicaine.

Le parc du Bois-de-Coulonge

Au cours de l'été et de l'automne, la Commission a mené des travaux de restauration et de préservation du bâtiment de l'ancienne chaufferie des serres, situé au cœur du parc du Bois-de-Coulonge. Le concept de recyclage du bâtiment en fait ressortir le caractère industriel, usage auquel il était destiné à l'époque, tout en lui conservant une apparence patrimoniale qui le situe dans l'ensemble architectural du parc. L'ancienne chaufferie accueillera sous peu le nouveau centre d'interprétation du parc et son exposition *Portraits du Bois-de-Coulonge*.

La falaise du site archéologique Cartier-Roberval

La Commission a parachevé le chantier de consolidation de la falaise qui longe le chemin de la plage Jacques-Cartier afin de protéger, sur le promontoire du cap Rouge, les vestiges du site archéologique qui a vu naître la première colonie française d'Amérique et d'assurer la sécurité du public de façon permanente. Au pied de la falaise, l'imposant mur mémoire Cartier-Roberval a été construit à l'été 2012. Cette œuvre d'art, accompagnée d'espaces urbains de qualité intégrés à l'environnement, évoque la riche histoire du lieu. Cette récente réalisation de la Commission s'est d'ailleurs récemment vu décerner un Prix d'excellence de l'Association des architectes paysagistes du Canada.

Le mur mémoire Cartier-Roberval
© CCNQ, Pierre Joosten



Le buste Miguel-Grau
© CCNQ, Annabelle Nadeau-Gagné



Organiser la commémoration

La Commission élabore actuellement une vision de l'implantation de l'art public et commémoratif dans l'agglomération de la capitale nationale. S'appuyant sur sa politique de commémoration, la Commission entreprend cette action dans le but de répondre à l'objectif suivant : veiller à un équilibre de ses interventions sur son territoire. Pour ce faire, elle a répertorié et caractérisé en 2010 les lieux offrant un potentiel d'accueil d'éventuelles œuvres d'art public et commémoratif. Une démarche de présentation du répertoire et de consultation auprès des partenaires est en cours.

Installation de monuments

En plus des gestes commémoratifs au parc de l'Amérique-Latine, la Commission a réalisé à l'automne l'aménagement du monument en hommage aux femmes en politique, au pied de la façade sud de l'hôtel du Parlement. Au cours de la prochaine année, elle pilotera l'installation et la mise en lumière d'une œuvre d'art public dans le cadre du 350^e anniversaire du Séminaire de Québec. La Commission réalisera également l'aménagement d'une statue de bronze de François Gaston de Lévis, qui sera érigée sur la terrasse du Chevalier-de-Lévis.



Une pièce du monument François-Gaston-de-Lévis à l'étape de l'assemblage
© CCNQ, Jean-Philippe Servant



LE PLAN LUMIÈRE

C'est en grande partie grâce à la Commission que la capitale devient si belle la nuit venue. Tout en poursuivant la mise en œuvre de son Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL), elle continue de développer une expertise fine dans la mise en valeur de bâtiments par la lumière.

Des sites significatifs font l'objet d'analyses et d'études détaillées. Il en est ainsi pour certains édifices publics sur la colline Parlementaire et, notamment, pour divers bâtiments religieux. Cette année, deux projets de mise en lumière ont franchi les différentes étapes de conception menant à leur réalisation, soit l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures et le Grand Théâtre de Québec. Alors que les plans et devis sont en voie de préparation pour l'église, les travaux de mise en œuvre pour le Grand Théâtre ont débuté en mars 2013.



Simulation de la mise en lumière de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures
© CCNQ, Véronique Koulouris

La Commission poursuit son rôle-conseil auprès de partenaires, de ministères et d'organismes, de municipalités et de sociétés afin de s'assurer que leurs projets d'éclairage ou de mise en lumière s'intègrent dans la vision du SDAL. De plus, la Commission a intégré la Lighting Urban Community International (LUCI), réseau international de villes lumière et d'acteurs majeurs en illumination urbaine, afin de mieux faire connaître ses réalisations et échanger sur les meilleures pratiques dans ce domaine.

LES VOIES D'ACCÈS ET LES PORTES D'ENTRÉE

Depuis quelques années, la Commission veille à l'embellissement des voies d'accès et des portes d'entrée de la capitale. L'aménagement plus formel de ces sites permet de projeter une image forte de la capitale en s'appuyant sur la mise en valeur du patrimoine naturel et sur la force des lieux.

Certains axes ciblés antérieurement ont encore cette année fait l'objet d'études, d'exécution de plans et devis ou de réalisations. Ces voies d'accès sont le boulevard Champlain, le secteur de la tête des ponts et le parcours d'accueil à partir de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec.

Le parcours d'accueil

Depuis le dépôt du plan directeur en 2010, la Commission et le ministère des Transports du Québec s'efforcent d'orienter le développement de tous les nouveaux travaux prévus le long du parcours d'accueil suivant la vision d'aménagement élaborée. En effet, une collaboration a été apportée dans le cadre de l'élaboration du programme particulier d'urbanisme (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy, de la préparation du schéma directeur pour l'entrée de la capitale nationale, de la conception architecturale du pont de Quatre-Bourgeois et de la rencontre Cogito de la Ville de Québec pour le pôle muséal du quartier Montcalm.

Par ailleurs, la Commission a rencontré ses partenaires, le ministère des Transports du Québec, la Ville de Québec, la Ville de L'Ancienne-Lorette et l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec, en ce qui a trait à la bonification de l'accès à l'aéroport.

Une planification à la tête des ponts

En collaboration avec le ministère des Transports du Québec et la Ville de Québec, la Commission a poursuivi sa réflexion afin d'élaborer un schéma directeur visant le réaménagement de l'entrée sud de la capitale et le secteur du boulevard Laurier.

LA MISE EN VALEUR DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Les actions de la Commission dans ce secteur s'inscrivent dans le cadre du plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire dont elle s'est dotée. Dans ce dossier, la Commission joue un rôle fédérateur auprès des organismes gouvernementaux; elle poursuivra son engagement dans le développement de la colline Parlementaire, conformément à ses prérogatives.

Le parc de l'Amérique-Française
© CCNQ, Geneviève Clavet



Repenser l'axe Saint-Amable

Le réaménagement de l'axe Saint-Amable représente un projet porteur sur la colline Parlementaire. En collaboration avec les partenaires, plusieurs pistes de réflexion ont été ébauchées pour créer un axe culturel reliant la zone du Grand Théâtre de Québec et du parc de l'Amérique-Française au parc de la Francophonie. Sous la gouverne de la Commission, cette planification fait l'objet d'un travail approfondi, dont la première phase consiste en la réalisation d'un plan directeur du secteur central de la colline Parlementaire.

GÉRER ET EXPLOITER LES PROPRIÉTÉS

La Commission gère à ce jour dix-huit parcs et espaces verts, dont la superficie totale couvre plus de 180 hectares.

Ces propriétés offrent un patrimoine végétal et bâti des plus diversifiés. Caractérisés par la qualité de leur environnement, ces espaces proposent des aménagements paysagers entretenus de façon exemplaire, des boisés accessibles de même que de grandes surfaces engazonnées qui accueillent de nombreuses activités populaires et protocolaires.

La Commission est également soucieuse de la qualité d'entretien et de l'amélioration des dix-sept bâtiments sous sa responsabilité. Le programme d'entretien planifié assure un suivi étroit des opérations récurrentes essentielles au maintien de la santé de ces derniers. Les travaux majeurs de mise aux normes des infrastructures sont réalisés grâce à une enveloppe budgétaire de maintien des actifs. La planification quinquennale de ces travaux d'envergure permet de maintenir les bâtiments en bon état.

La place de la Gare
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



La maison du chauffeur du domaine Cataracti
© CCNQ, Imagenomade.com

Au cours de la dernière année financière, les interventions issues du programme de maintien de l'actif ont totalisé une somme de 442 400 \$.

TABLEAU 1.1
INTERVENTIONS DE LA COMMISSION EN 2012-2013
(MAINTIEN DE L'ACTIF)

Mise aux normes de l'ancienne chaufferie des serres (parc du Bois-de-Coulonge)	361 300 \$
Réfection du réseau de drainage sanitaire de la maison du fermier (parc du Bois-de-Coulonge)	30 200 \$
Peinture de l'enveloppe extérieure de la loge du gardien, réfection de la toiture et ajout d'une main courante (parc du Bois-de-Coulonge)	49 100 \$
Total	442 400 \$

Les coûts d'exploitation pour l'entretien et l'amélioration des propriétés de la Commission se sont élevés à 3 970 700 \$, soit 2 008 200 \$ pour l'entretien des aménagements extérieurs, 418 700 \$ pour l'entretien des bâtiments et des infrastructures et 1 543 800 \$ pour les taxes foncières et scolaires.

TABLEAU 1.2
INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION EN 2012-2013
(BUDGET D'EXPLOITATION)

	Aménagements extérieurs	Bâtiments et infrastructures	Taxes foncières et scolaires	Total
Parc du Bois-de-Coulonge	777 000 \$	118 900 \$	310 400 \$	1 206 300 \$
Domaine Cataract	192 500 \$	140 300 \$	368 600 \$	701 400 \$
Promenade Samuel-De Champlain	535 900 \$	64 700 \$	226 000 \$	826 600 \$
Parc des Moulins	154 000 \$	51 300 \$	155 800 \$	361 100 \$
Autres parcs et espaces verts	348 800 \$	43 500 \$	483 000 \$	875 300 \$
Total	2 008 200 \$	418 700 \$	1 543 800 \$	3 970 700 \$

Le parc des Moulins
© CCNQ, Suzanne Trudel





OUVRIR LES PROPRIÉTÉS À LA POPULATION

Les demandes d'occupation pour différents événements et activités dans les parcs et espaces verts de la Commission sont en croissance. Ainsi, en 2012-2013, elle a accueilli 206 928 personnes lors de 252 activités : événements culturels et sportifs, tournages, visites, activités caritatives, etc. Cela représente une augmentation de près de 13 000 personnes par rapport à l'année 2011-2012.

L'utilisation des parcs et espaces verts par la population est d'une grande importance pour la Commission. À cet effet, la Direction des parcs et espaces verts et la Direction de la promotion et des communications travaillent à l'élaboration d'un programme d'activités pour les saisons à venir.

EXPLOITER LE DOMAINE CATARAQUI

Le domaine Cataraqi a ouvert ses portes en novembre 2010, à la suite de travaux importants. En plus d'être une antenne de l'École hôtelière de la Capitale, le domaine est un lieu où se déroulent de nombreux événements et activités.

Activités gérées par l'École hôtelière de la Capitale

Les élèves de l'École hôtelière de la Capitale occupent une partie du domaine Cataraqi d'octobre à juin. La formation en cuisine (1 470 heures au total) est la spécialisation la plus présente. Au cours de la dernière année scolaire, environ 150 élèves y ont suivi une partie de leur formation représentant près de 700 heures. La formation en service (960 heures au total) est la seconde spécialisation la plus présente; environ 70 élèves y ont suivi leur cours.

Une quarantaine d'activités pédagogiques ont été tenues au domaine et près de 1 500 personnes y ont participé. Ces activités, en plus de compléter la formation des élèves dans un environnement et un contexte se rapprochant du monde du travail, permettent d'offrir à la population, sur réservation, des coquetels dînatoires, des buffets, des banquets gastronomiques ainsi que des tables d'hôte et des menus à la carte.

Activités gérées par la Commission de la capitale nationale du Québec

En plus des activités associées à l'École hôtelière de la Capitale, une multitude d'événements se déroulent au domaine Cataraqui. Au cours de l'année 2012-2013, 329 événements y ont été tenus, sous l'égide de l'équipe de la Commission. En comparaison avec l'année 2011-2012, il s'agit d'une augmentation de près de 60 %. Cette croissance est attribuable principalement au site exceptionnel ainsi qu'à la qualité des services rendus à la clientèle.

Nombre d'événements par catégorie

Catégorie	2011-2012	2012-2013
Anniversaire / Mariage	37	32
Coquetel / Repas	48	59
Hommage	9	10
Réunion	105	223
Soirée de Noël	7	5
Total	206	329

34



PARACHEVER LE CHANTIER ARCHÉOLOGIQUE CARTIER-ROBERVAL

En ce qui a trait à la recherche archéologique, l'année 2012-2013 a été consacrée à l'édition du rapport archéologique, à la formulation de recommandations par le Comité scientifique et à la restauration du matériel en vue de l'exposition.

Rapport d'intervention archéologique

Le volume 3 du rapport archéologique 2007-2008 a été édité afin de lui donner une facture plus attrayante et ainsi en assurer une plus large diffusion.

Recommandations

Les recommandations des archéologues à l'égard des suites à donner au programme de fouilles réalisé sur le site archéologique Cartier-Roberval ont été déposées pour validation au Comité scientifique. Le Comité a lui aussi formulé ses recommandations quant à l'avenir de la recherche sur le site. Ces recommandations seront intégrées à la note d'information en préparation à l'intention des autorités ministérielles.

Conservation des vestiges

La restauration des artefacts par le Centre de conservation du Québec, notamment en vue de l'exposition *La colonie retrouvée*, a compté pour une large part des efforts de conservation consentis cette année.

Pointe de carreau d'arbalète découverte sur le site archéologique Cartier-Roberval
© CCQ, Guy Couture

Promouvoir la capitale nationale

Depuis sa création, la Commission de la capitale nationale du Québec a réalisé une myriade d'activités et développé de nombreux partenariats afin de contribuer activement à la promotion de la capitale de tous les Québécois. À cet égard, ses trois grands axes d'intervention touchent la découverte, la connaissance et le rayonnement de Québec.

DÉCOUVRIR

Développer le programme *Découvrir la capitale nationale*

Quoi de mieux que de sillonner la ville pour la découvrir et en comprendre la riche histoire? Voilà ce que propose le programme *Découvrir la capitale nationale* par ses circuits guidés éducatifs. Cette année, 10 952 enfants, adolescents, adultes et immigrants venus de partout en province ont parcouru la capitale grâce à ce programme, portant le nombre total des participants accueillis à 214 331, depuis 1997.

En période estivale, deux nouveaux circuits ayant pour thème le peuplement de Québec ont été proposés, tant pour la clientèle du primaire que pour celle du secondaire. De plus, une nouvelle image de *Découvrir la capitale nationale* a été développée et véhiculée au moyen des divers outils de communication utilisés afin de faire mieux connaître le programme.

En outre, les guides-animateurs de la Commission ont fait découvrir en cours d'année trois lieux à forte teneur historique : le parc du Bois-de-Coulonge, la promenade Samuel-De Champlain et le domaine Catarauqui. Ces visites guidées ont eu lieu durant toute la période estivale.

Visite guidée du programme *Découvrir la capitale nationale*
© CCNQ, Laframboise Design





Vue de la face est de l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



Vue de la face ouest de l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier

Un million de visiteurs à l'Observatoire

Plus haut point de Québec offrant une vue panoramique exceptionnelle, l'Observatoire de la Capitale est plus que jamais un attrait incontournable dans la capitale nationale. De fait, en octobre 2012, l'Observatoire a accueilli son millionième visiteur. Installé au 31^e étage de l'édifice Marie-Guyart au cœur de la colline Parlementaire, ce haut lieu de la capitale a reçu cette année 63 507 personnes, ce qui porte sa fréquentation totale à 1 033 439 visiteurs, depuis 1998.

L'Observatoire de la Capitale ouvre ses perspectives aux visiteurs individuels et aux groupes, en visite libre ou guidée; il est également l'hôte d'événements corporatifs et de fêtes d'enfants. En ses murs, en plus d'offrir un parcours d'interprétation interactif et original, l'Observatoire accueille des expositions temporaires. Au cours des derniers mois, les photos de presse lauréates du prix Antoine-Desilets y ont été présentées et l'exposition de photographies tirées du livre *Portraits de Québec*, de Denis Samson, a bellement habillé la face sud du sommet de Québec.

Animer les parcs et espaces verts

En août 2012, la deuxième édition du Festival des Rythmes latins a été couronnée de succès. Présenté dans un esprit de fraternité et de partage, cet événement permet de faire découvrir le parc de l'Amérique-Latine par la mise en valeur des danses, des musiques et des traditions de la communauté latino-américaine de la capitale.

Des dizaines d'autres événements ont eu lieu dans les divers parcs et espaces verts de la Commission.

La place de l'Assemblée-Nationale a accueilli des concerts de l'Orchestre symphonique de Québec, la Coupe du monde de ski de fond Sprint Québec et la statue de Bonhomme Carnaval.

Quant à elle, la promenade Samuel-De Champlain a été foulée par des milliers d'athlètes lors du Marathon des Deux Rives SSQ et de la compétition cycliste Tour de Québec, alors que pour une quatrième année consécutive, l'émission *Les [É]clectiks* y était tournée.

D'autre part, le spectaculaire Championnat des élagueurs du Québec a choisi le parc du Bois-de-Coulonge pour la tenue de son événement performance alors que le parc de la Francophonie a résonné de musique lors de la Fête nationale et tout au long du Festival international d'été de Québec.

C'est par ailleurs au parc de l'Amérique-Française que la Fondation One Drop a choisi d'installer son exposition itinérante GAIA et que le Festival d'opéra de Québec a présenté sa brigade lyrique.

Au total, en 2012-2013, la Commission a accueilli 242 événements dans ses parcs et espaces verts, en contrepartie d'un plan de visibilité proposé par les promoteurs de chaque événement.

Centre d'interprétation du parc du Bois-de-Coulonge
 © CCNQ, Geneviève Clavet



La Coupe du monde de ski de fond Sprint sur la place de l'Assemblée-Nationale
 © CCNQ, Geneviève Clavet

FAIRE CONNAÎTRE LA CAPITALE NATIONALE

Mettre en valeur les vestiges du site archéologique Cartier-Roberval

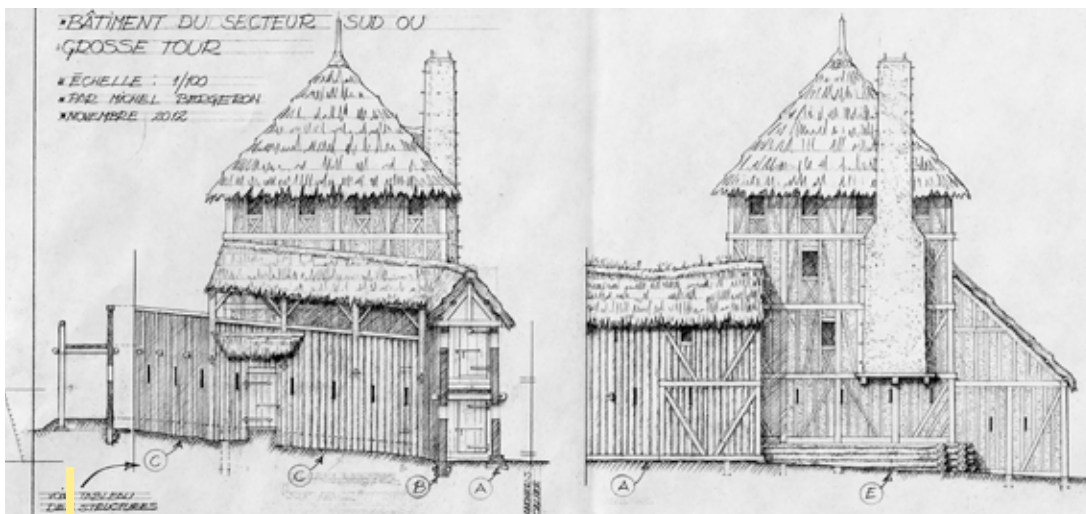
L'exposition tant attendue, *La colonie retrouvée*, qui sera présentée dès le 1^{er} mai 2013 au Musée de l'Amérique francophone, s'organise. Cette dernière livrera une page inédite de notre histoire : la première colonie française d'Amérique menée par Jacques Cartier et Jean-François de La Rocque de Roberval de 1541 à 1543, sur le promontoire du cap Rouge.

Montage de l'exposition *La colonie retrouvée*
© CCNQ, Geneviève Clavet



Quelques-uns des artefacts de l'exposition
La colonie retrouvée
© CCNQ, Geneviève Clavet

Les artefacts qui ont été mis au jour sur le site archéologique et les recherches effectuées par les équipes scientifiques depuis 2006 sont mis en valeur dans cette exposition multimédia. Un plan de communication a été adopté par les responsables de la mise en marché des Musées de la civilisation et de la Commission afin de faire connaître au plus grand nombre *La colonie retrouvée*.

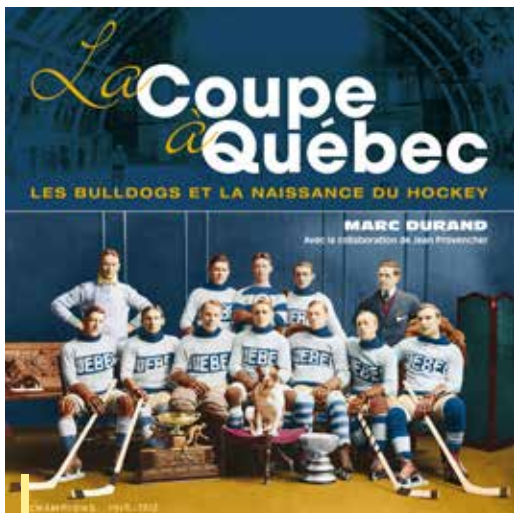


Restitution de la « Grosse tour » du fort d'en haut, présentée dans l'exposition *La colonie retrouvée*
© Michel Bergeron, ethnologue et maquettiste

Étendre le programme de publication

La connaissance de la capitale passe entre autres par un programme de publication aujourd'hui riche de plus de cinquante ouvrages de grande qualité, produits pour la plupart en partenariat. Cette année, trois livres ont enrichi l'offre de la Commission.

D'abord, *Québec, berceau de l'Amérique française*, dans lequel l'auteur David Mendel et le photographe Luc-Antoine Couturier entraînent le lecteur à la découverte des richesses historiques, architecturales et artistiques que recèle la Basse-Ville.



Couverture du livre *La Coupe à Québec*

Puis, Marc Durand retrace la naissance du hockey dans la capitale grâce à *La Coupe à Québec*, un beau succès en librairie couronné par le prix Brian McFarlane.

Enfin, dans les pages de *La rumeur dorée*, l'historien Bernard Allaire lève le voile sur Jean-François de La Rocque de Roberval, ce personnage méconnu qui a présidé aux destinées de la première colonie française d'Amérique, établie sur le cap Rouge au seizième siècle. Ce beau livre est publié à l'occasion de l'exposition *La colonie retrouvée*, présentée au Musée de l'Amérique francophone, dans le Vieux-Québec.

Au cours des prochains mois, la Commission traitera à nouveau de l'histoire du sport dans la capitale grâce à un nouvel opuscule, dans la collection Fleurdelisé, consacré au 75^e anniversaire du stade de baseball de Québec et à ses occupants successifs.

Cérémonie du dévoilement de la plaque commémorant le naufrage de la *Manseau 101*
© CCNQ, Marc-André Grenier



40

Commémorer

La dernière année a été particulièrement faste en matière d'actions de mémoire dans la capitale. D'abord, le parc de l'Amérique-Latine s'est enrichi du buste de l'amiral péruvien Miguel Grau, une plaque commémorant le naufrage de la drague fluviale *Manseau 101* surplombe désormais le fleuve au sentier des Grèves et, à l'automne, le mur mémoire Cartier-Roberval a été parachevé. Cet ouvrage d'art public rappelle que le cap Rouge a vu naître la première France d'Amérique, il y a de cela plus de 470 ans. Puis, en décembre, la colline Parlementaire a accueilli l'imposante œuvre rendant hommage aux femmes en politique, premier monument célébrant la contribution des Idola Saint-Jean, Marie Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain et Claire Kirkland à l'élargissement de la démocratie québécoise.

Inauguration du monument en hommage aux femmes en politique
© CCNQ, Geneviève Clavet



Dans le cadre de la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, la Commission a par ailleurs reçu le mandat d'entretenir et de mettre en valeur les lieux de sépulture des premiers ministres du Québec. En collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, l'analyse préliminaire et l'état des lieux ont été effectués en cours d'exercice.

Pour rappeler trois anniversaires importants, des bannières et oriflammes colorées ont également égayé les parcs de la Commission et la promenade Samuel-De Champlain. Elles évoquaient le 50^e anniversaire de la nationalisation des compagnies privées d'hydroélectricité, le 100^e anniversaire de la première conquête de la coupe Stanley par les Bulldogs de Québec et le 150^e anniversaire de la formation du plus vieux régiment francophone : les Voltigeurs de Québec. Un nouveau programme de commémoration des grands architectes de la capitale a également été mis en œuvre. En 2012, c'est le nom d'Eugène-Étienne Taché qui a été gravé dans la pierre de l'édifice Gérard-D.-Levesque et de la maison du gardien du parc du Bois-de-Coulonge.

La Commission a collaboré avec le Séminaire de Québec afin qu'une œuvre d'art public originale souligne le 350^e anniversaire de l'institution. En collaboration avec la Caisse populaire Desjardins de Lévis et la Ville de Lévis, la Commission réalisera l'installation et l'interprétation d'une statue de bronze de François Gaston de Lévis, qui sera érigée sur la terrasse du Chevalier-de-Lévis et dévoilée en juin 2013.

Reconduire le programme d'animation historique

La Commission a présenté la dixième saison de son *Tribunal de l'Histoire* en proposant au public six soirées-spectacles consacrées aux grandes catastrophes qui ont marqué la capitale : tremblements de terre, famines, éboulements, incendies, épidémies et bombardements. Alliant l'histoire, le théâtre et la musique, ces représentations prennent la forme d'un tribunal devant lequel accusés et témoins défilent afin d'influencer le verdict de l'auditoire devenu jury. En 2012-2013, plus de 500 personnes étaient abonnées à la série, alors que l'auditoire total a connu une augmentation de 10 % par rapport à la saison précédente.

Dès octobre 2013, la populaire série sera de retour en proposant des spectacles ayant pour thème les grands projets de la capitale.



Représentation du *Tribunal de l'Histoire*
© CCNQ, Christian Desjardins

FAIRE RAYONNER LA CAPITALE NATIONALE

Développer une visibilité

Tout au cours de l'exercice, la Commission a maintenu une présence notable dans le paysage médiatique, notamment par des entrevues radiophoniques ou télévisuelles et des articles parus dans les pages de quotidiens et de magazines spécialisés dressant le portrait de ses diverses réalisations. De surcroît, la Commission a diffusé des annonces publicitaires dans les médias afin de faire mieux connaître ses projets marquants et a produit certains outils permettant à l'ensemble de ses propriétés de rayonner davantage.

Par ailleurs, la Commission a mis sur pied un concours annuel sur le site Internet du magazine *Québec Scope*. Dans le cadre de ce concours intitulé *La capitale en haute définition*, les réalisations de la Commission ont tenu le haut du pavé grâce à une douzaine de capsules Web et à une campagne publicitaire imprimée dans les pages du mensuel.

Poursuivre et développer des partenariats

La Commission a signé une entente-cadre de trois ans avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et l'Assemblée nationale du Québec pour devenir l'un des partenaires majeurs de l'organisation. Grâce à cette étroite collaboration, elle reconduit notamment son soutien à la présentation des simulations parlementaires et des activités éducatives que sont le Tournoi jeunes démocrates, le Forum étudiant et le Parlement jeunesse.

Le partenariat avec la Fondation de l'école Saint-Michel de Sillery a été reconduit en 2013 afin d'offrir de nouveau la populaire Cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge. En plus de faire revivre une tradition annuelle d'ici au cœur d'un site patrimonial unique, cette activité a permis d'amasser 30 000 \$ au profit de la fondation qui soutient les enfants autistes depuis plus de 25 ans.

La Commission a de nouveau remis une bourse à une étudiante méritante à l'occasion du concours *Chapeau, les filles!*, organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La Commission s'est associée une nouvelle fois au quotidien *Le Soleil*, lors de son 17^e concours d'écriture et de dessin dans les écoles secondaires de l'est du Québec, et à la Société historique de Québec pour la tenue de son concours d'écriture annuel. Elle a aussi poursuivi ses partenariats avec Les rues de Québec (www.lesruesdequebec.com) et le blogue Québec Urbain (www.quebecurbain.qc.ca).

Tournage d'une capsule Web pour le concours *La capitale en haute définition*
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



La cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge
© Guy Langevin



Le profil Instagram de la Commission



Finalement, en étroite collaboration avec les Urbainculteurs, la Commission a fait renaître le grand potager du domaine Cataraqi. Inspiré de plans d'époque, ce potager de 1000 mètres carrés regorgeait de légumes, de fruits, de fleurs comestibles et de plantes aromatiques et médicinales. À la fin de la saison estivale, les récoltes du potager ont été remises par la Commission à l'organisme Moisson Québec.

Faire briller les réalisations

En soumettant certaines de ses réalisations à des concours d'envergure régionale ou internationale, la Commission assure ainsi de faire rayonner ses projets. Ce fut le cas en mars 2013 lorsque le mur mémoire Cartier-Roberval et la consolidation de la falaise du site archéologique Cartier-Roberval se sont vu décerner un Prix d'excellence par l'Association des architectes paysagistes du Canada.

Être actif en ligne et dans les médias sociaux

Ayant été, dès 2008, l'un des premiers organismes gouvernementaux à intégrer les médias sociaux, la Commission poursuit ses échanges avec la communauté en ligne grâce à ses présences sur Facebook, Twitter, Flickr et YouTube. À l'automne, elle a investi dans une cinquième plateforme de partage, Instagram. Cette application pour appareils mobiles permet de partager des photos et de faire découvrir les beautés de Québec. De plus, ses initiatives sur l'application de géolocalisation Foursquare et sur le site Internet de partage d'avis touristiques TripAdvisor démontrent son implication auprès des internautes, toujours afin de contribuer au rayonnement de la capitale nationale.

Par ailleurs, pour répondre à une demande croissante des internautes, une version mobile du site Internet de l'Observatoire de la Capitale a été lancée à l'automne dernier.

Informier les clientèles

Une nouvelle formule d'infolettre a été développée à l'automne. Grâce à un graphisme épuré et l'ajout de belles photographies, *L'Info Capitale*, acheminée par courriel, renseigne les abonnés sur les projets et les nouvelles de la Commission. Très appréciée, l'infolettre a également été adaptée pour les clientèles du domaine Cataraqi et du programme *Découvrir la capitale nationale*.

Administrer la Commission

LES RESSOURCES HUMAINES

Au 1^{er} avril 2013, la Commission comptait 40 employés permanents et 36 employés occasionnels pour un total de 76 personnes. Parmi celles-ci, 12 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission et 15 travaillaient à temps partiel ou sur appel.

Les ressources humaines se répartissent ainsi : quatre cadres, 18 professionnels, 42 techniciens, employés de bureau et employés à l'animation, 12 ouvriers horticoles.

Au 31 mars 2013, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant :

TABLEAU 2

TRAITEMENT APPLICABLE AUX CADRES DE LA COMMISSION

CLASSE	MINIMUM DE LA CLASSE	MAXIMUM DE LA CLASSE
I	101 191 \$	123 194 \$
II	90 309 \$	109 942 \$
III	80 590 \$	98 113 \$

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2012-2013, la Commission a effectué les mises à niveau nécessaires à ses systèmes afin de se préparer à l'application après le 31 mars 2013 des modifications relatives à l'harmonisation de la TPS et de la TVQ.

Tout au long de l'exercice, la Commission a continué d'effectuer le suivi de ses budgets avec rigueur en respectant les paramètres de la Politique sur la réduction et le contrôle des dépenses.

Politique de tarification

Outre le fait que la Commission réalise plusieurs de ses projets de promotion et d'aménagement avec le soutien de partenaires financiers, plusieurs de ses activités sont tarifées.

Ainsi, pour l'exercice 2012-2013, les tarifs appliqués à ses différentes activités et programmes ont permis d'amasser :

Revenus de programmes 427 241 \$

- *Découvrir la capitale nationale*
- *Le Tribunal de l'Histoire*
- Observatoire de la Capitale

Revenus de location et redevances 429 378 \$

- Quai des Cageux
- Parc du Bois-de-Coulonge
- Domaine Cataract

La Commission entend développer au cours des prochaines années d'autres modes de financement de ses activités afin d'augmenter ses revenus.

Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni à six reprises. Il a particulièrement examiné les états financiers annuels, les prévisions budgétaires et les budgets d'exploitation ainsi que le suivi trimestriel des budgets. Il a également vu à ce que le processus d'octroi de contrats respecte la réglementation gouvernementale et les directives en vigueur à la Commission.

LES RESSOURCES CONTRACTUELLES

En 2012-2013, la Commission a revu ses documents d'appel d'offres à la lumière des nouvelles dispositions de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.

La gestion centralisée des appels d'offres et des contrats à la Direction des affaires administratives permet d'avoir un meilleur contrôle sur le processus et d'assurer une conformité de la pratique.

Durant l'exercice, la Commission a octroyé 313 contrats de plus de 1 000 \$.

LES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

La Commission a poursuivi la mise à niveau de ses équipements, qui s'est terminée à l'automne 2012.

Le budget alloué a été respecté et les interventions ont permis d'assurer une meilleure performance et de raffermir les règles de sécurité informatique.

Des travaux sont également en cours pour revoir le plan de classification des documents ainsi que le calendrier de conservation.

DIFFUSION DE L'INFORMATION

En matière d'accès à l'information, la Commission a traité une demande. Afin de se conformer à la loi, elle a entrepris la mise en place des mécanismes de suivi nécessaires pour satisfaire aux exigences légales. Les contrats supérieurs à 25 000 \$ sont diffusés, comme prévu, dans le système électronique d'appel d'offres. La révision des documents disponibles sur le site Internet s'est aussi poursuivie.

Le pavillon du parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Geneviève Clavet



DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est sous le signe à la fois de la continuité et de l'innovation que l'année financière 2012-2013 en développement durable s'est déroulée à la Commission.

Continuité

La Commission a ainsi poursuivi ses efforts de sensibilisation auprès de ses employés, notamment au moyen de capsules d'information publiées dans son journal interne, *Le Commissionnaire*. De plus, elle a émis près d'une vingtaine d'avis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire touchant plusieurs des aspects du développement durable, notamment la protection du patrimoine naturel et la bonification des transports actifs et collectifs. Enfin, la Commission a maintenu les pratiques écoresponsables adoptées au cours des dernières années.

Innovation

D'abord, la direction a soutenu l'initiative d'une employée pour inciter son personnel à participer au Défi Entreprises, une activité qui vise l'adoption de saines habitudes de vie par la pratique d'une activité physique régulière. En outre, la Commission, en partenariat avec les Urbainculteurs, a fait revivre le potager du domaine Cataraqi, un projet qui contribue à la fois à la protection du patrimoine culturel, à l'équité et à la solidarité sociale ainsi qu'à l'accès au savoir, tous des principes du développement durable.

Reddition de comptes

Une section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable se retrouve en annexe de ce rapport annuel.

Conseiller le gouvernement

La Commission agit également à titre de conseillère du gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales ainsi que les conditions d'une présence internationale.

Enfin, la Commission conseille l'Assemblée nationale du Québec sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

Fidèle à son rôle-conseil auprès du gouvernement conformément à sa loi constitutive, la Commission a poursuivi cette année l'émission d'avis concernant l'aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec et de ses constituantes, de même que des MRC de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier.

AVIS DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2012-2013

Au cours de l'année 2012-2013, la Commission de la capitale nationale du Québec a émis 17 avis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ce mandat de la Commission découle des articles 15 et 15.1 de sa loi constitutive qui l'habilitent à conseiller le gouvernement sur différents sujets, dont l'aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). De manière générale, ces avis portent sur différents aspects de l'aménagement du territoire des villes et municipalités régionales de comté qui composent la CMQ. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit, avant de donner un avis relatif au schéma d'aménagement et de développement de la CMQ ou de l'une de ses constituantes, demander l'avis de la Commission. Les avis émis au cours de la dernière année ont été :

Avis 01 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RAVQ 691 de la Ville de Québec ayant pour objet de modifier le règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à la zone agricole permanente.

Avis 02 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement 2012-59 de la Communauté métropolitaine de Québec ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire 2010-41 visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency.

Avis 03 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RAVQ 737 de la Ville de Québec ayant pour objet de modifier le règlement 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à l'agrandissement d'une aire urbaine à même une partie d'une aire d'espace vert située dans le secteur de l'avenue du Golf-de-Bélair.

Avis 04 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RAVQ 745 de la Ville de Québec ayant pour objet de modifier le règlement 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à la zone inondable de grand courant dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles.

Avis 05 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RAVQ 746 de la Ville de Québec ayant pour objet de modifier le règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables relativement à la zone inondable de grand courant dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles.

Avis 06 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RV-2012-11-74 de la Ville de Lévis ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire numéro RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle.

Avis 07 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par les règlements RAVQ 752 et RAVQ 772 de la Ville de Québec ayant pour objet de modifier le règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec et le règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin de permettre la réalisation de travaux de réfection de la rue Roussin et de reconstruction du poste de pompage numéro UO-24 dans la plaine de grand courant.

Avis 08 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement numéro 180 de la MRC de La Côte-de-Beaupré ayant pour objet de prévoir les conditions de délivrance d'un permis de construction aux fins d'interdire les nouveaux bâtiments principaux sur une rue sans service ou partiellement desservie dans un périmètre d'urbanisation métropolitain sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Avis 09 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RV-2012-11-95 de la Ville de Lévis ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-77 sur la gestion de la fonction résidentielle dans le secteur Pintendre.

Avis 10 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RV-2012-11-96 de la Ville de Lévis ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'agrandir une aire d'affectation « récréation » à même une partie de l'aire d'affectation « ressources ».

Avis 11 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RAVQ 682 de la Ville de Québec ayant pour objet de modifier le règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à l'identification et la localisation approximative des infrastructures et des équipements importants.

Avis 12 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RAVQ 742 de la Ville de Québec ayant pour objet de modifier le règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables relativement à la zone inondable dans l'arrondissement de Charlesbourg.

Avis 13 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement RAVQ 743 de la Ville de Québec ayant pour objet de modifier le règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à la zone inondable dans l'arrondissement de Charlesbourg.

Avis 14 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement 174.1 de la MRC de La Côte-de-Beaupré ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire numéro 174 accordant une dérogation pour l'agrandissement d'un bâtiment industriel dans la municipalité de L'Ange-Gardien.

Avis 15 – 2012-2013

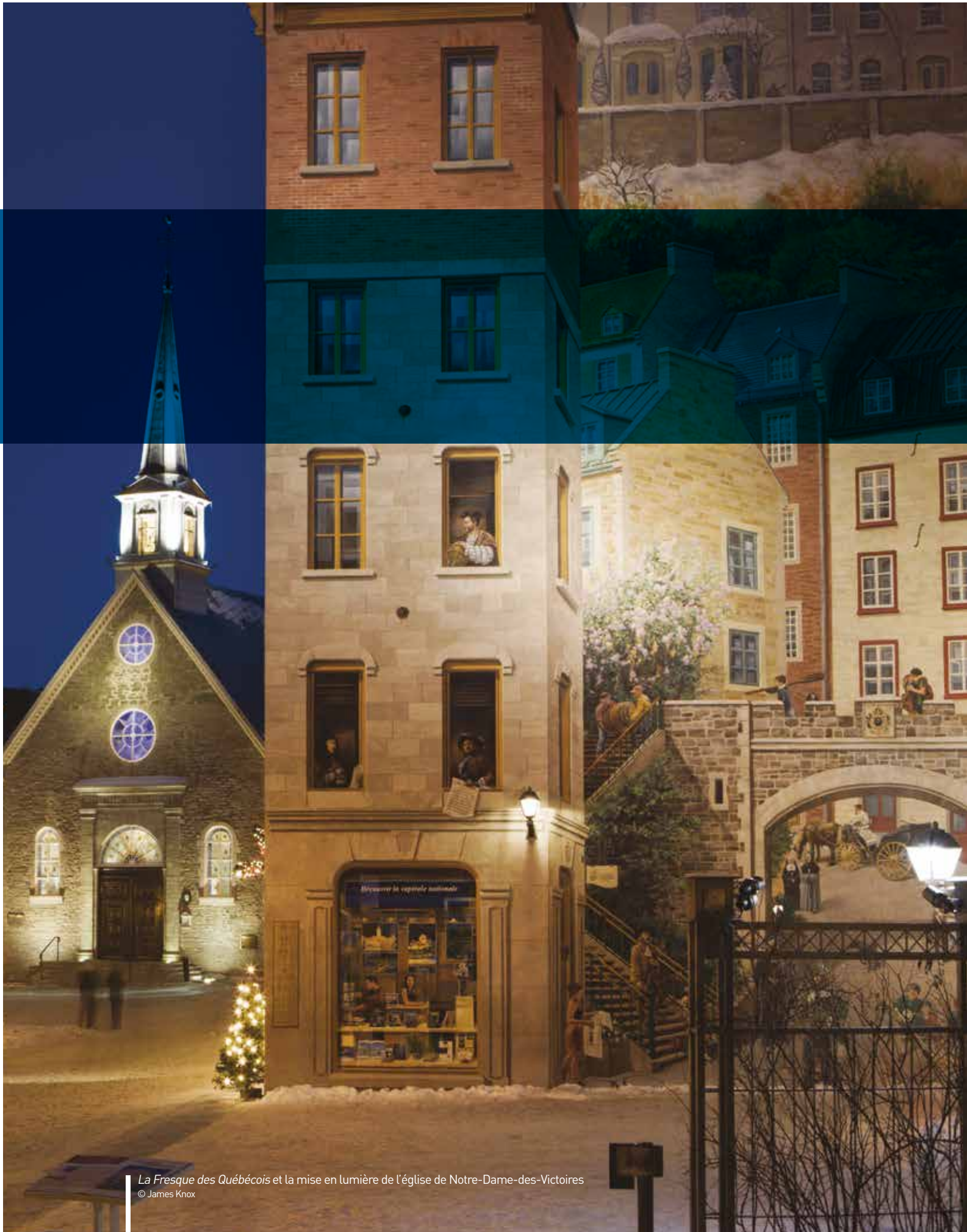
La Commission ne s'estime pas directement concernée par les règlements RAVQ 788 et 787 de la Ville de Québec ayant pour objet de modifier le règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables et de modifier le règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la communauté urbaine de Québec relativement à la zone inondable de grand courant dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles.

Avis 16 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement de remplacement numéro 01-2013 de la MRC de La Jacques-Cartier ayant pour objet de remplacer le règlement numéro 04-2011 modifiant le schéma d'aménagement révisé numéro 02-2004 de manière à ajuster le périmètre urbain de Fossambault-sur-le-Lac.

Avis 17 – 2012-2013

La Commission ne s'estime pas directement concernée par le règlement numéro 03-P-2013 de la MRC de La Jacques-Cartier ayant pour objet d'abroger le règlement de remplacement numéro 01-2013 et de modifier le schéma d'aménagement révisé numéro 02-2004.



La Fresque des Québécois et la mise en lumière de l'église de Notre-Dame-des-Victoires
© James Knox

PLAN TRIENNAL DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

Aménager et mettre en valeur la capitale nationale

Conformément à son plan triennal, et sous réserve des disponibilités budgétaires, la Commission de la capitale nationale du Québec poursuivra la réalisation d'actions qui correspondent aux grandes orientations qu'elle s'est données. Elle appliquera pour ce faire des paramètres qui répondent aux principes du développement durable, aux normes d'intervention mettant à l'honneur l'innovation et l'art appliqué dans la conception des projets et la recherche d'une gestion intégrée du territoire qui rallie le développement, la fonctionnalité du réseau routier, la mise en valeur des paysages ainsi que l'appropriation de ces espaces naturels ayant une valeur exceptionnelle.

Pour atteindre ces objectifs, la Commission poursuivra, en partenariat, des études qui permettent de circonscrire les faits, d'évaluer les secteurs d'intervention, de développer des approches d'aménagement et de réaliser des projets porteurs pour la capitale nationale. D'autres projets font déjà l'objet de concepts, de plans et de devis en vue d'une construction à terme.

La Commission prépare des plans directeurs qui sauront orienter ses actions futures en matière de mises en lumière, d'interventions le long des axes qui sont les voies d'accès de la capitale ainsi que de réaménagement de ses parcs et espaces verts. Dans cette perspective, la Commission poursuivra la planification de projets tels que :

- la définition et l'application de paramètres d'intervention des portes d'entrée et des voies d'accès dans la capitale;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan lumière pour la capitale;
- le développement d'un cadre permettant de mieux gérer l'éclairage public;
- la réappropriation des rives du Saint-Laurent par la mise en valeur de lieux naturels.

De plus, la Commission souhaite contribuer activement aux réflexions qui concernent l'avenir du territoire de la capitale nationale. En matière d'aménagement, les prochaines interventions se présentent comme suit :

TABLEAU 3
PLAN TRIENNAL EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

2013-2014	2014-2015	2015-2016
LE PARACHÈVEMENT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE		
Plan directeur central de la colline Parlementaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre d'un partenariat renouvelé, poursuivre l'étude de requalification de l'axe Saint-Amable réalisée en 2006 et réaliser la planification d'aménagement du secteur de l'axe Saint-Amable 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le montage financier des différentes phases du projet d'aménagement : parc de l'Amérique-Française, rue Saint-Amable et parc de la Francophonie 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les plans et devis d'une première étape de réalisation : parc de l'Amérique-Française et parc de la Francophonie
Budget : 100 000 \$	Budget : 260 000 \$	Budget : 640 000 \$
LE LITTORAL		
Station du Foulon		
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les plans et devis - Conclure les différentes ententes de partenariat - Participer aux audiences publiques du BAPE - Présenter le dossier d'affaires final 	<ul style="list-style-type: none"> - Achever et présenter le dossier d'affaires final - Procéder à l'appel d'offres - Entreprendre les travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux
Budget : 2 800 000 \$	Budget : 17 400 000 \$	Budget : 43 500 000 \$
Sentier des Grèves		
<ul style="list-style-type: none"> - Parachever les travaux du 1^{er} tronçon, situé entre le parc de la Plage-Jacques-Cartier et le domaine des Retraités du CN - Mettre au point le concept du 2^e tronçon, situé entre le domaine des Retraités du CN et le quai des Cageux, et entreprendre la réalisation des plans et devis - Collaborer avec le MTQ à la finalisation des études pour le 2^e tronçon adjacent au boulevard Champlain 	<ul style="list-style-type: none"> - Terminer les plans et devis et réaliser des travaux du 2^e tronçon 	<ul style="list-style-type: none"> - Parachever les travaux du 2^e tronçon
Budget : 310 000 \$	Budget : 600 000 \$	Budget : 2 000 000 \$
Littoral est		
<ul style="list-style-type: none"> - Achever une étude pour proposer un plan directeur d'aménagement et de mise en valeur du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - À déterminer selon les phases de réalisation des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - À déterminer selon les phases de réalisation des projets
Budget : 215 000 \$ (partenaires : 172 000 \$; Commission : 43 000 \$)		

2013-2014	2014-2015	2015-2016
LES ENSEMBLES URBAINS, LES PLACES PUBLIQUES ET LES ESPACES VERTS		
Domaine Catarauqui		
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la réfection des stationnements et des zones piétonnes et revoir l'éclairage 		
Budget : 1 034 000 \$		
Parc du Bois-de-Coulonge		
<ul style="list-style-type: none"> - Réviser le plan directeur (études, rapports, relevés) - Réaménager la loge du portier (aménagement et rampe d'accès) 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la révision du plan directeur 	
Budget : 95 000 \$	Budget : 20 000 \$	
Parc des Moulins		
<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir le plan directeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier l'aménagement du secteur sud du parc (entrée et secteur du moulin) - Préparer les plans et devis 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les travaux de réaménagement du secteur sud
Budget : 20 000 \$	Budget : 20 000 \$	Budget : 160 000 \$
Parc du Cavalier-du-Moulin		
<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les plans et devis pour le réaménagement du parc 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un projet conjoint avec la Ville de Québec pour réaménager le passage de la Garde
Budget : 30 000 \$	Budget : 260 000 \$	Budget : 270 000 \$
Sentier de la Capitale (tronçon entre le domaine Catarauqui et le parc du Bois-de-Coulonge)		
<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec - Collaborer au développement de concepts par section 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les plans et devis de l'escalier de la coulée Saint-Denis au parc du Bois-de-Coulonge 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les travaux de l'escalier de la coulée Saint-Denis
Budget : à déterminer	Budget : à déterminer	Budget : à déterminer

2013-2014	2014-2015	2015-2016
LES MISES EN LUMIÈRE		
Plan lumière		
- Poursuivre la mise en œuvre du plan lumière : développer des études, des concepts ou des avant-projets	- Poursuivre la mise en œuvre du plan lumière	- Poursuivre la mise en œuvre du plan lumière
	Budget : 30 000 \$	Budget : à déterminer
Église de Saint-Augustin-de-Desmaures		
- Réaliser les plans et devis ainsi que les travaux		
Budget : 315 000 \$ (partenaires : 180 000 \$; Commission : 135 000 \$)		
Grand Théâtre de Québec		
- Effectuer les plans et devis et réaliser les travaux		
Budget : 504 000 \$ (partenaires : 295 000 \$; Commission : 209 000 \$)		
Église Chalmers-Wesley		
- Élaborer un avant-projet	- Réaliser un concept ainsi que les plans et devis définitifs - Réaliser les travaux en partenariat	
Budget : 10 000 \$	Budget : à déterminer	
Rue Saint-Jean		
	- Élaborer un concept avec la Ville de Québec	- Réaliser les travaux en partenariat
	Budget : 60 000 \$	Budget : à déterminer
Cathédrale Holy Trinity		
- Développer un concept d'aménagement public du secteur	- Poursuivre le développement du concept	- Réaliser les travaux en partenariat
Budget : 20 000 \$	Budget : 40 000 \$	Budget : à déterminer
L'AMÉNAGEMENT, LA COMMÉMORATION ET L'ART PUBLIC		
Répertoire des emplacements potentiels d'art public		
- Consulter les partenaires municipaux sur le contenu de la base de données définissant les lieux d'accueil voués à la commémoration et aux œuvres d'art public - Réaliser le plan directeur - Définir les thématiques des différents sites	- Compléter la base de données avec les partenaires municipaux	—
Budget : à déterminer	Budget : à déterminer	



2013-2014	2014-2015	2015-2016
LES VOIES D'ACCÈS ET LES PORTES D'ENTRÉE À LA CAPITALE		
Parcours d'accueil		
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la faisabilité d'une approche de signalisation physique et d'une diffusion publique du plan directeur du parcours d'accueil - Explorer la faisabilité du développement d'une première phase du parcours d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le montage financier d'une première étape de réalisation du projet
	Budget : à déterminer	Budget : à déterminer
<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer le concept d'un élément signal 	<ul style="list-style-type: none"> - Terminer l'élaboration d'un élément signal 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'application du plan d'action et du plan directeur
Budget : 50 000 \$ (partenaire : 25 000 \$; Commission : 25 000 \$)	Budget : 75 000 \$	Budget : 50 000 \$
Entrée ouest de la capitale (secteur délimitant l'avenue des Hôtels, l'Aquarium et les accès aux ponts)		
<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec le bureau de projet du MTQ à la réalisation d'un plan directeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la collaboration 	
Entrée est à la capitale (île d'Orléans)		
	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec le MTQ, aux études de réaménagement de la porte d'entrée à l'île d'Orléans 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la collaboration
	Budget : 25 000 \$	

CONTRIBUER À LA PROMOTION DE LA CAPITALE NATIONALE

En vertu de sa loi constitutive, la Commission a pour mission de promouvoir la capitale nationale. Ses actions doivent donc contribuer à la découverte, à la connaissance et au rayonnement de Québec.

La découverte

Les projets de la Commission doivent faire de la découverte de l'agglomération de la capitale une expérience enrichissante. Par ses programmes d'accueil, des dizaines de milliers de personnes découvrent les secrets de la capitale et ses lieux uniques tous les ans. Au cours des prochains exercices, la Commission s'intéressera plus précisément aux interventions suivantes :

- poursuivre le développement et la mise en marché réussie de l'Observatoire de la Capitale;
- développer le programme *Découvrir la capitale nationale* en l'offrant à de nouvelles clientèles de tous âges;
- mettre en valeur ses propriétés par un programme intégré d'information, d'animation, de location et d'usage public.

La connaissance

Depuis sa création, la Commission accomplit des actions de commémoration faisant mieux connaître l'histoire de la capitale à ses résidents et à ses visiteurs : animations historiques, monuments, plaques, fresques murales en trompe-l'œil, publications de grande qualité, etc.

Ces trois prochaines années, la Commission poursuivra la réalisation de projets concrets à ce chapitre. Elle veillera notamment à :

- accroître la diffusion de la connaissance du passé de la capitale par la présentation de la série *Le Tribunal de l'Histoire*;
- mettre en valeur, dans la capitale et en régions, la mémoire des premiers ministres par la mise en valeur de leur lieu de sépulture et l'installation de supports informatifs;
- poursuivre les programmes de publication de ses collections La Bibliothèque de la capitale nationale et Fleurdelisé;
- relancer le programme de fresques murales.

La Fresque du Petit-Champlain
© CCNQ, Anne-Marie Gauthier



Le parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Geneviève Clavet



Le rayonnement

Afin de faire rayonner la capitale nationale, la Commission s'adjoit des partenaires de tout horizon. Ces collaborations permettent de soutenir, de mettre en œuvre et de faire connaître ses réalisations. Elle entend développer des ententes avec de précieux partenaires, comme elle l'a fait avec l'Assemblée nationale du Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour le soutien de leurs activités éducatives. Aussi, la Commission souhaite continuer à utiliser la Toile et les médias sociaux, pour ainsi faire rayonner Québec davantage.

Les réalisations de la Commission ont accru le rayonnement de Québec et son offre touristique : la capitale nationale est plus accueillante, ses espaces verts sont entretenus précieusement, son domaine public accueille des monuments et des panneaux d'interprétation. Aujourd'hui, les Québécoises et les Québécois en sont plus fiers.

Ces trois prochaines années, sous réserve de disponibilité budgétaire, l'action de la Commission se traduira par de nouvelles réalisations sur le territoire de l'agglomération de la capitale nationale, dont :

TABLEAU 4

PLAN TRIENNAL EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA CAPITALE NATIONALE

2013-2014	2014-2015	2015-2016
Observatoire de la Capitale		
– Poursuivre les opérations et le développement	– Poursuivre les opérations et le développement – Présenter des expositions temporaires et amorcer une réflexion sur le renouvellement du produit	– Enclencher le processus de renouvellement du produit et de l'offre
Budget : à déterminer	Budget : à déterminer	Budget : à déterminer
Programme <i>Découvrir la capitale nationale</i>		
– Renouveler l'image, améliorer la notoriété et élargir la clientèle du programme	– Élargir la clientèle du programme et rechercher des partenariats	– Revoir les contenus et le matériel
Série de conférences-spectacles <i>Le Tribunal de l'Histoire</i>		
– Présenter la série <i>Les grands projets</i>	– Présenter une série et amorcer une réflexion sur une nouvelle formule	– Présenter une nouvelle formule
Budget : 100 000 \$	Budget : 100 000 \$	Budget : 100 000 \$
Programme de commémoration		
Installation de monuments et d'œuvres d'art : – Installer le monument François-Gaston-de-Lévis	– Installer le buste Camille-Laurin	Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires
Budget : 121 000 \$ (partenaires : 30 000 \$; Commission : 91 000 \$)	Budget : 50 000 \$	Budget à déterminer
– Installer l'œuvre d'art commémorant le 350 ^e anniversaire du Séminaire de Québec	– Installer le monument à Juan Pablo Duarte au parc de l'Amérique-Latine	
Budget : 85 000 \$	Budget : 50 000 \$	
– Participer à la réalisation du monument à Chevtchenko sur l'allée des Poètes	– Poursuivre l'installation du monument à Chevtchenko	
Budget : 25 000 \$	Budget : 50 000 \$	
– Installer l'œuvre commémorative du 100 ^e anniversaire du Tracel de Cap-Rouge	– Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires	
Budget : 30 000 \$		
– Installer des plaques commémoratives		
Budget : 33 000 \$		
– Commémorer Charles Baillargé dans le cadre du programme de commémoration des grands architectes	– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes	– Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes
Budget : 15 000 \$	Budget : 15 000 \$	Budget : 15 000 \$

2013-2014	2014-2015	2015-2016
Programme d'entretien et de mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres		
- Inventorier l'état des lieux et faire les interventions prioritaires	- Poursuivre les travaux de restauration et mettre en œuvre le programme de mise en valeur	- Poursuivre les travaux de restauration et mettre en œuvre le programme de mise en valeur
Budget : 100 000 \$	Budget : à déterminer	Budget : à déterminer
Programme de réalisation de fresques		
- Développer un concept de fresque sur l'histoire maritime	- Réaliser en partenariat la fresque sur l'histoire maritime	- Réaliser un projet de fresque
Budget : 15 000 \$ (partenaires : 7 500 \$; Commission : 7 500 \$)	Budget : 100 000 \$	
Programme d'édition		
- Publier un livre sur le 75 ^e anniversaire du stade municipal de Québec	- Publier un ou deux ouvrages par année	- Publier un ou deux ouvrages par année
Budget : 20 000 \$	Budget : 35 000 \$	Budget : 70 000 \$
- Publier un autre ouvrage	- Publier le troisième guide Mendel	
Budget : 60 000 \$		
- Contribuer au livre sur le 350 ^e anniversaire du Séminaire de Québec		
Budget : 5 000 \$	Budget : 20 000 \$	
Interprétation et signalisation		
- Concevoir et réaliser les panneaux de signalisation des entrées de la capitale	- Réaliser les panneaux de signalisation des entrées de la capitale	- Poursuivre la réalisation des panneaux de signalisation des entrées de la capitale
Budget : 20 000 \$	Budget : 60 000 \$	Budget : 20 000 \$
- Concevoir et réaliser les panneaux d'interprétation de la halte de Saint-François-de-L'Île-d'Orléans	- Développer la mise en valeur et l'interprétation de la promenade Samuel-De Champlain (phase 3)	- Développer la mise en valeur et l'interprétation de la promenade Samuel-De Champlain (phase 3)
Budget : 40 000 \$ (partenaire : 20 000 \$; Commission : 20 000 \$)		
- Réaliser les panneaux de signalisation au domaine Cataract		
Budget : 75 000 \$	Budget à déterminer	
Partenariat avec l'Assemblée nationale du Québec		
- Participer à l'événement Lumocité grâce à une animation lumière de l'hôtel du Parlement	- Développer le contenu à diffuser sur la face est de l'Observatoire de la Capitale dans le cadre du partenariat avec l'Assemblée Nationale	
Budget : 12 500 \$		
Communications numériques		
	- Démarrer le processus pour la refonte du site Internet de la Commission	- Poursuivre la refonte du site Internet de la Commission et entreprendre celui de l'Observatoire de la Capitale
	Budget à déterminer	Budget à déterminer

Maintenir l'actif dans les parcs et espaces verts

Outre le fait qu'elle veille à l'embellissement de la capitale par des travaux d'aménagement, la Commission doit également s'assurer de maintenir ses parcs et espaces verts en bon état.

TABLEAU 5
ACTIF FONCIER TOTAL

PROPRIÉTÉ	SUPERFICIE
Place de l'Assemblée-Nationale	1,88 hectare
Chantier archéologique Cartier-Roberval	0,7 hectare
Parc du Bois-de-Coulonge	24,1 hectares
Parc de la Francophonie	0,48 hectare
Parc de l'Amérique-Française	0,79 hectare
Parc du Cavalier-du-Moulin	0,13 hectare
Parc de l'Amérique-Latine	0,95 hectare
Parc des Moulins*	8,6 hectares
Boisé (parc des Moulins)*	26,4 hectares
Boisé des Compagnons-de-Cartier	12,5 hectares
Domaine de Maizerets	27 hectares
Domaine Cataract	9,7 hectares
Boisé de Marly*	15,6 hectares
Boisé de Tequenonday	3,6 hectares
Promenade Samuel-De Champlain	8,59 hectares
Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*	0,35 hectare
Terrains limitrophes de l'Aquarium du Québec	5,6 hectares
Terrains du Canadien National (corridor du Littoral)	34,54 hectares
Total des actifs fonciers	181,51 hectares

* La Commission n'est pas propriétaire de ces sites, mais elle est responsable de leur entretien.

Les sommes consenties à la Commission permettent de mettre à niveau ses bâtiments et infrastructures, pour ainsi offrir à la population des lieux et des équipements dignes d'une capitale nationale. Le tableau suivant présente les interventions que la Commission entend réaliser à ce chapitre au cours des quatre prochaines années.

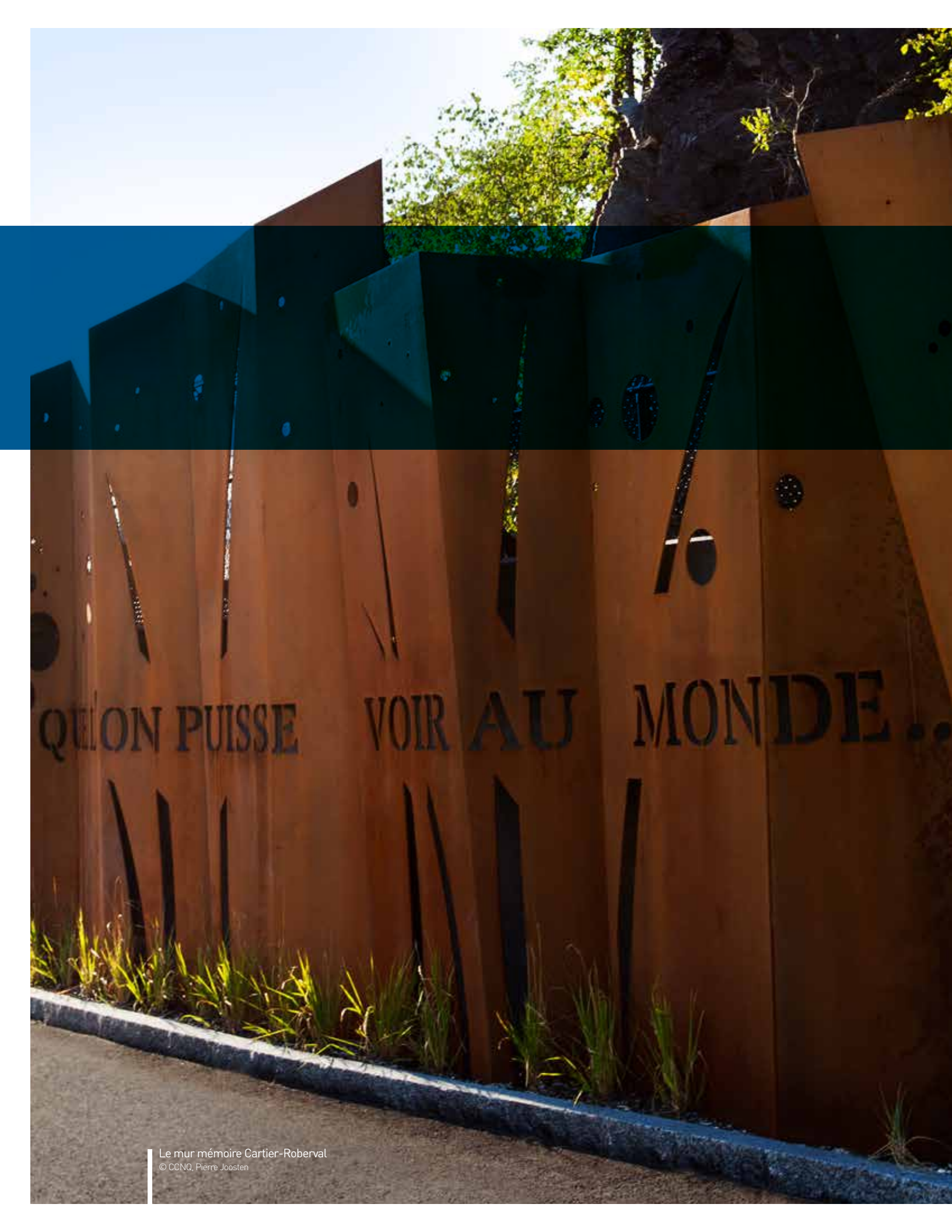


TABLEAU 6
PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACTIF

PROJETS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
PARC DU BOIS-DE-COULONGE				
Ancienne chaufferie et serres attenantes				
Consolidation de la maçonnerie des serres attenantes	–	107 000 \$	–	–
Écuries				
Réfection de la toiture et isolation du secteur bureaux	30 000 \$	370 000 \$	–	–
Remplacement des gouttières	–	69 000 \$	–	–
Mise aux normes - usage bureaux	350 000 \$	–	–	–
Réfection du réseau électrique et réaménagement des bureaux	20 000 \$	–	–	–
Remplacement de la chaudière	28 000 \$	–	–	–
Réfection du réseau de distribution d'eau domestique	–	–	–	21 000 \$
Peinture des contre-fenêtres sud	10 000 \$	–	–	–
Remplacement des soupiraux	2 500 \$	–	–	–
Caveau à légumes				
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre	38 000 \$	–	–	–
Réparation du parement de bois	18 000 \$	–	–	–
Maison du fermier et grange attenante				
Réfection de la dalle et drainage du sous-sol	–	27 500 \$	–	–
Réfection du réseau de drainage sanitaire	4 700 \$	–	–	–
Aménagement d'une rampe d'accès aux toilettes	–	20 000 \$	–	–
Réparation du parement de bois extérieur	–	32 000 \$	–	–
Poulailler				
Réparation de la toiture en bardeaux de cèdre et murs	100 000 \$	–	–	–
Cabane à sucre				
Réfection des fenêtres	–	–	–	35 000 \$
Centrale électrique				
Mise aux normes de l'environnement extérieur - nouveau bâtiment	4 500 \$	45 500 \$	–	–
Remplacement du panneau de distribution de l'éclairage	–	37 000 \$	–	–
Mise aux normes du réseau principal et de l'éclairage (étude)	7 000 \$	–	–	–

PROJETS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Loge du gardien				
Amélioration de l'enveloppe thermique et peinture	20 000 \$	–	–	–
Infrastructure				
Mur de pierre à l'entrée (maçonnerie et chaperon)	–	–	43 000 \$	–
Mur de l'ancien potager (maçonnerie)	10 000 \$	100 000 \$	466 000 \$	190 000 \$
Resurfacement des routes asphaltées	–	–	–	292 900 \$
Réparation des chemins de gravier	–	–	67 000 \$	–
Remplacement des lampadaires obsolètes (phase 1)	17 000 \$	100 000 \$	–	–
Réparation et peinture des clôtures	–	–	103 000 \$	–
Fontaine - réparation d'une section en granite	31 000 \$	–	–	–
Sous-total	690 700 \$	908 000 \$	679 000 \$	538 900 \$
PARC DES MOULINS				
Ruches				
Réfection des toitures en bardeaux	50 000 \$	–	–	352 000 \$
Mise aux normes de la chambre électrique	–	–	–	6 000 \$
Maison Richard				
Réfection des fenêtres	–	–	–	35 000 \$
Réfection des finis intérieurs	–	–	–	26 000 \$
Modification des gouttières	–	–	–	7 000 \$
Peinture de la galerie et des garde-corps	–	–	8 000 \$	–
Ajout d'un échangeur d'air	–	–	15 000 \$	–
Maison Brassard				
Réfection des fenêtres	3 000 \$	37 000 \$	–	–
Raccordement des gouttières à un puits sec	–	20 000 \$	–	–
Mise aux normes du réseau de distribution électrique et éclairage	–	–	53 000 \$	–
Réfection de la maçonnerie extérieure	–	–	7 000 \$	–
Réfection des finis intérieurs	–	–	27 000 \$	–
Ajout d'un échangeur d'air	–	22 000 \$	–	–
Pompage de fosse de rétention	–	–	15 000 \$	–
Maison Cayouette				
Réfection des fenêtres	2 000 \$	23 000 \$	–	–
Raccordement des gouttières à un puits sec	–	7 000 \$	–	–
Réfection de la maçonnerie extérieure	–	7 000 \$	–	–
Réfection des finis intérieurs	–	–	27 000 \$	–
Ajout d'un échangeur d'air	–	–	22 000 \$	–
Drainage des fondations	–	–	15 000 \$	–
Maison Bernard				
Réfection des fenêtres	2 500 \$	27 500 \$	–	–
Mise aux normes du réseau de distribution électrique	–	8 000 \$	–	–
Réfection de la maçonnerie extérieure	–	7 000 \$	–	–
Raccordement des gouttières à un puits sec	–	7 000 \$	–	–
Réfection des finis intérieurs	–	–	35 000 \$	–
Ajout d'un échangeur d'air	–	–	22 000 \$	–

PROJETS	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Toilettes publiques				
Réfection de la toiture et installation de gouttières	20 000 \$	–	–	–
Réfection de la maçonnerie extérieure	4 000 \$	–	–	–
Travaux de peinture extérieure	6 000 \$	–	–	–
Moulin à vent				
Alimentation électrique du bâtiment	–	–	–	29 000 \$
Ragréage du parement extérieur	–	–	21 000 \$	–
Peinture des ailes	–	15 000 \$	–	–
Infrastructure				
Réfection de la maçonnerie - muret avenue du Zoo	–	–	–	146 000 \$
Réparation des clôtures	–	–	7 000 \$	–
Resurfacement des routes asphaltées	–	–	–	225 000 \$
Sous-total	87 500 \$	180 500 \$	274 000 \$	826 000 \$
PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN				
Restauration de la maçonnerie du mur enceinte et chaperon	54 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	–
Sous-total	54 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	–
PARC DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE				
Remplacement des lampadaires obsolètes	–	–	110 000 \$	–
Sous-total	–	–	110 000 \$	–
PLACE DE L'ASSEMBLÉE-NATIONALE				
Mise aux normes du dispositif d'éclairage de la coulée verte	–	59 000 \$	–	–
Sous-total	–	59 000 \$	–	–
TOTAL	832 200 \$	1 222 500 \$	1 138 000 \$	1 364 900 \$



QUELON PUISSE VOIR AU MONDE..

Le mur mémoire Cartier-Roberval
© CCNQ, Pierre Joosten

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

États financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION	66
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	67
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	69
État de la situation financière	70
État de la variation de la dette nette	71
État des flux de trésorerie	72
Notes complémentaires aux états financiers	73 à 84

QUEL ON PUISSE VOIR AU MONDE

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

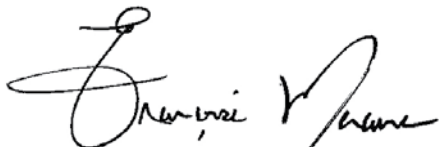
66

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Commission selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Françoise Mercure,
présidente et directrice générale



Hélène Turcotte,
directrice des affaires administratives

Québec, le 11 octobre 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Commission de la capitale nationale du Québec n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2013 et 2012 à l'état de la situation financière des montants respectifs de 72 134 532 \$ et 75 477 793 \$ relativement à des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et projets financés ou devant être financés par emprunts. Cette situation constitue une dérogation à la nouvelle norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux* (RLRQ, chapitre S-37.01), entré en vigueur le 14 juin 2013, énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Commission de la capitale nationale du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. La non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, entraîne une sous-évaluation de l'excédent cumulé de 72 134 532 \$ et de 75 477 793 \$ aux 31 mars 2013 et 2012 ainsi qu'une surévaluation des revenus et une surévaluation de l'excédent annuel de 3 343 261 \$ et de 1 111 796 \$ pour les exercices clos les 31 mars 2013 et 2012.

Opinion avec réserve

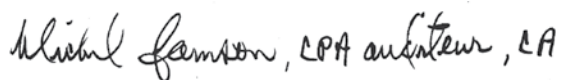
À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2013 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux instruments financiers et compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés aux paiements de transfert, expliqués à la note 3, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CPA auditeur, CA

Québec, le 11 octobre 2013

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	2013		2012
	Budget	Réel	Réel (Redressé) (Note 3)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	16 353 215 \$	19 791 510 \$	18 509 688 \$
Contributions des partenaires (note 5)	1 436 766	1 034 541	711 907
Intérêts	125 000	192 171	152 039
Billetterie et activités éducatives	405 000	366 893	396 687
Locations	352 500	377 841	367 062
Autres	85 000	111 885	93 327
	18 757 481	21 874 841	20 230 710
CHARGES			
Aide financière (note 6)	151 500	143 544	121 800
Traitements et avantages sociaux	3 984 800	3 891 800	3 611 398
Taxes foncières et scolaires	1 575 000	1 543 756	1 416 558
Services professionnels et administratifs	1 881 223	1 236 524	904 565
Transport et communications	334 900	298 648	233 238
Entretien et réparations	1 534 724	1 375 735	1 223 619
Fournitures et approvisionnements	682 800	567 684	514 984
Loyers	554 600	554 415	555 673
Amortissement des immobilisations corporelles	5 207 007	5 151 496	4 780 026
Frais financiers (note 7)	3 369 253	3 228 258	3 402 206
	19 275 807	17 991 860	16 764 067
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(518 326)	3 882 981	3 466 643
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	28 643 726	28 643 726	25 177 083
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN (note 8)	28 125 400 \$	32 526 707 \$	28 643 726 \$

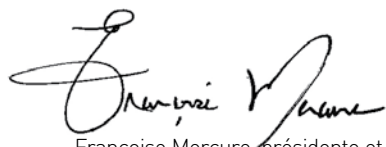
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2013

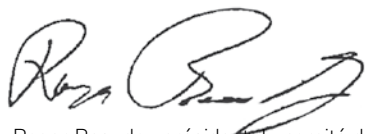
	2013	2012
		(Redressé) (Note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	9 085 676 \$	6 157 195 \$
Encaisse réservée pour des acquisitions d'immobilisations corporelles	2 882 152	2 930 857
Créances et intérêts à recevoir (note 9)	304 968	271 710
Contributions à recevoir (note 10)	1 267 958	1 406 028
Charges reportées	68 211	64 775
	13 608 965	10 830 565
PASSIFS		
Fournisseurs et autres charges à payer (note 11)	3 584 285	3 744 213
Revenus reportés (note 12)	49 950	44 868
Contributions reportées (note 13)	1 186 124	1 276 140
Dette à long terme (note 14)	73 729 554	75 992 494
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	825 000	958 334
	79 374 913	82 016 049
DETTE NETTE	(65 765 948)	(71 185 484)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	379 032	379 654
Immobilisations corporelles (note 17)	97 913 623	99 449 556
	98 292 655	99 829 210
EXCÉDENT CUMULÉ (note 8)	32 526 707 \$	28 643 726 \$
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 19)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Françoise Mercure, présidente et directrice générale



Roger Beaudry, président du comité de vérification

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	2013		2012	
	Budget	Réal	Réal (Redressé) (Note 3)	
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(518 326)	3 882 981	\$ 3 466 643	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 761 800)	(3 567 519)	(5 592 913)	
Amortissement des immobilisations corporelles	5 207 007	5 151 496	4 780 026	
Intérêts capitalisés aux immobilisations corporelles		(48 044)	(142 205)	
	(554 793)	1 535 933	(955 092)	
Acquisition de charges payées d'avance	—	(1 370 727)	(1 296 311)	
Utilisation de charges payés d'avance	—	1 371 349	1 269 693	
	—	622	(26 618)	
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(1 073 119)	5 419 536	2 484 933	
DETTE NETTE AU DÉBUT	(71 185 484)	(71 185 484)	(73 670 417)	
DETTE NETTE À LA FIN	(72 258 603)	\$ (65 765 948)	\$ (71 185 484)	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2013

	2013	2012
		(Redressé) (Note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds		
Subventions du gouvernement du Québec	19 791 510 \$	18 509 688 \$
Contributions des partenaires et clients	1 781 421	1 581 445
Intérêts reçus	188 454	154 619
Sorties de fonds		
Fournisseurs et membres du personnel	(9 352 045)	(8 448 767)
Intérêts versés	(3 301 914)	(3 444 196)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	9 107 426	8 352 789
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	(3 964 710)	(5 357 705)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouvelle dette à long terme	4 065 231	3 801 779
Remboursement de la dette à long terme	(6 328 171)	(6 151 528)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(2 262 940)	(2 349 749)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	2 879 776	645 335
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	9 088 052	8 442 717
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE À LA FIN	11 967 828 \$	9 088 052 \$

Des immobilisations corporelles d'un montant de 856 978 \$ (2012 : 1 206 125 \$) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission), personne morale instituée en vertu de la *Loi sur la Commission de la capitale nationale* (RLRQ, chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale;
- veiller à l'entretien et à la mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec que ces lieux soient ou non situés sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec;
- exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque des circonstances particulières le justifient, elle peut aménager des sites, monuments et biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des revenus

Les subventions et les contributions qui représentent des paiements de transfert sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les paiements de transfert sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Un paiement de transfert est comptabilisé à titre de subvention ou de contribution reportée lorsqu'il est assorti de stipulations qui créent un passif. Le revenu relatif au transfert est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que le passif est réglé.

Les contributions, qui ne représentent pas des paiements de transfert et qui sont grevées d'affectation d'origine externe, sont reportées et constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Les revenus d'intérêts, les revenus de billetterie et activités éducatives, les revenus de locations et les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils en découlent. Ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers sont constitués de la trésorerie, des créances et intérêts à recevoir et des contributions à recevoir alors que les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des avantages sociaux et des congés de maladie à payer) ainsi que des dettes à long terme.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et équivalent de trésorerie se composent de l'encaisse et de l'encaisse réservée pour des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Charges reportées

Les charges reportées sont constituées des frais de gestion et d'émission de la dette à long terme. L'amortissement est calculé selon la méthode du taux d'intérêts effectif.

PASSIF

Revenus reportés

Les sommes provenant des locations et des activités éducatives sont constatées comme revenus dans l'exercice où les services sont rendus.

Dettes à long terme

Les emprunts liés à la dette à long terme sont comptabilisés au montant encaissé au moment de leur émission.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementales étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés accumulés seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission bénéficiera au cours du prochain exercice. Ces frais sont imputés aux charges au moment où la Commission bénéficiera des services.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette à long terme durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Bâtiments	Linéaire	5 %
Équipement informatique	Linéaire	33 1/3 %
Équipement et mobilier de bureau	Solde dégressif	10 et 20 %
Mobilier urbain	Linéaire	10 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Linéaire	33 1/3 %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	5 et 20 %
Aménagement d'une promenade	Linéaire	5 %

L'aménagement en cours de réalisation et les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art, comprenant surtout des sculptures et des monuments, sont passées aux charges dans l'exercice où elles sont obtenues.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition. Dans le cas où il n'est pas possible de faire une estimation de la juste valeur, l'immobilisation corporelle est comptabilisée pour une valeur symbolique.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est comptabilisée.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

SP 1201 «Présentation des états financiers»

Le 1^{er} avril 2012, la Commission a adopté le chapitre SP 1201, «Présentation des états financiers». Ce chapitre modifie et remplace le chapitre SP 1200, «Présentation des états financiers». Les principales modifications sont les suivantes :

- les gains et les pertes de réévaluation présentés dans un nouvel état financier;
- l'excédent ou le déficit cumulé est présenté comme étant le total de l'excédent ou du déficit cumulé lié aux activités et des gains et pertes de réévaluation cumulés.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Commission.

SP 3410 «Paiements de transfert»

Le 1^{er} avril 2012, la Commission a adopté rétroactivement le chapitre SP 3410, «Paiements de transfert». Ce chapitre, qui modifie et remplace l'ancien chapitre SP 3410 «Paiements de transfert», établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les paiements de transfert versés à des particuliers, à des organisations ou à d'autres gouvernements, tant du point de vue du cédant que de celui du bénéficiaire. L'application de cette norme a eu des répercussions sur l'état des résultats, sur l'état de la situation financière et sur la variation de la dette nette. Cette modification a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers au 31 mars 2012 :

RÉSULTATS

Subventions du gouvernement du Québec	2 500 063
Contributions des partenaires	(297 757)
Intérêts	2 113

ACTIFS FINANCIERS

Subventions à recevoir	(78 931 987)
------------------------	--------------

PASSIFS

Subventions reportées du gouvernement du Québec	(335 832)
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(3 454 194)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(77 998 025)

EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	651 645
---------------------------------	---------

EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	2 856 064
---------------------------------	-----------

SP 3450 «Instruments financiers»

Le 1^{er} avril 2012, la Commission a adopté prospectivement le chapitre SP 3450 «Instruments financiers». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- les éléments compris dans les champs d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation: juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- de nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées et sont présentées aux notes 2 et 18.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Commission.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2013	2012
		(Redressé) (Note 3)
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2012 - Ministère des Transports)		
Fonctionnement	8 819 100 \$	8 856 066 \$
Remboursement du capital et des intérêts sur la dette à long terme	10 742 500	9 486 200
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
Remboursement du capital et des intérêts sur la dette à long terme	229 910	167 422
	19 791 510 \$	18 509 688 \$

5. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

	2013	2012
		(Redressé) (Note 3)
Ville de Québec	476 207 \$	324 872 \$
Assemblée Nationale	129 672	64 464
Banque Nationale du Canada	100 000	100 000
Société du Grand Théâtre de Québec	56 040	—
Ministère des Transports	54 514	69 238
Musée de la civilisation de Québec	25 000	—
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	22 138	—
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	15 000	15 000
Autres	22 636	5 000
	901 207	578 574
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	133 334	133 333
	1 034 541 \$	711 907 \$

6. AIDE FINANCIÈRE

	2013	2012
Établissements scolaires québécois	73 995 \$	72 500 \$
Autres	69 549	49 300
	143 544 \$	121 800 \$

7. FRAIS FINANCIERS

	2013	2012
Intérêts sur la dette à long terme	3 213 382 \$	3 386 082 \$
Amortissement des charges reportées	11 593	12 948
Autres intérêts	3 283	3 176
	3 228 258 \$	3 402 206 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

8. EXCÉDENT CUMULÉ

	Opérations courantes	Investis en immobilisations corporelles	Réserve ⁽¹⁾	Fonds pour la mise en valeur de la capitale ⁽²⁾	2013	2012
SOLDE AU DÉBUT	(1 290 680) \$	29 632 734 \$	301 672 \$	— \$	28 643 726 \$	25 177 083 \$
VARIATION DE L'EXERCICE						(Redressé) (Note 3)
Excédent annuel	7 922 491	(5 151 496)	1 305 972	(193 986)	3 882 981	3 466 643
Investissements en immobilisations corporelles	(4 884 964)	5 000 440	—	(115 476)	—	—
	1 746 847	29 481 678	1 607 644	(309 462)	32 526 707	28 643 726
Virement de l'excédent ⁽²⁾	(1 746 847)	—	—	1 746 847	—	—
SOLDE À LA FIN	— \$	29 481 678 \$	1 607 644 \$	1 437 385 \$	32 526 707 \$	28 643 726 \$

1 La réserve est constituée d'un montant 1 607 644 \$ qui servira pour le remboursement du service de dettes.

2 En vertu de l'article 22 de sa loi constitutive (RLRQ, c. C-33.1), les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

9. CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2013	2012
Ministère des Transports*	165 265 \$	165 265 \$
Société des établissements de plein air du Québec*	47 994	47 994
Société immobilière du Québec*	1 650	—
Intérêts	10 985	7 268
Autres	79 074	51 183
	304 968 \$	271 710 \$

* Au 31 mars 2013, un montant total de 214 909 \$ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2012: 213 259 \$). Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les créances non liées.

10. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2013	2012
Ville de Québec	606 120 \$	689 508 \$
Banque Nationale du Canada	500 000	600 000
Assemblée Nationale*	—	62 413
Société du Grand Théâtre de Québec*	120 724	—
Musée de la civilisation de Québec*	25 000	—
Ministère des Relations internationales*	3 614	3 614
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*	—	15 000
Autres	12 500	35 493
	1 267 958 \$	1 406 028 \$

* Au 31 mars 2013, un montant total de 149 338 \$ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2012: 81 027 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CHARGES À PAYER

	2013	2012
Fournisseurs	2 239 061 \$	2 299 788 \$
Traitements et avantages sociaux	126 853	110 261
Congés de maladie à payer (note 16)	52 202	46 728
Vacances à payer (note 16)	356 741	349 087
Intérêts à payer sur la dette à long terme	809 428	938 349
	3 584 285 \$	3 744 213 \$

Au 31 mars 2013, un montant total de 1 119 886 \$ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2012: 858 423 \$).

12. REVENUS REPORTÉS

	2013	2012
Locations	27 307 \$	27 360 \$
Activités éducatives	22 643	17 508
	49 950 \$	44 868 \$

13. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2013	2012
Solde au début	1 276 140 \$	1 480 916 \$
Contributions reçues au cours de l'exercice	630 568	260 000
	1 906 708	1 740 916
Contributions comptabilisées à titre de revenus de l'exercice	(720 584)	(464 776)
Solde à la fin	1 186 124 \$	1 276 140 \$

Au 31 mars 2013, un montant total de 223 844 \$ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2012: 64 504 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

14. DETTE À LONG TERME

	2013	2012
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
– Garantis par le gouvernement du Québec :		
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 101 003 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020*	1 616 054 \$	1 818 061 \$
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 52 489 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020*	839 823	944 802
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 67 685 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020*	1 082 964	1 218 334
3 %, remboursable par versements semestriels en capital de 102 235 \$ échéant le 1 ^{er} décembre 2022*	2 044 697	2 356 314
4,59 %, remboursable par versements semestriels en capital de 81 866 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2016*	654 931	818 663
5,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 \$, échéant le 16 janvier 2018*	3 186 232	3 823 478
4,8 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 \$, échéant le 31 mars 2026*	10 811 492	11 643 145
4,6 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2025*	16 028 050	17 310 294
5,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 747 050 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2025*	19 423 308	20 917 409
4,4 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 395 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018*	988 739	1 153 529
3,9 %, remboursable par versements semestriels en capital de 75 415 \$ et un versement final de 452 488 \$ le 1 ^{er} juin 2016*	904 977	1 055 807
3,9 %, remboursable par versements semestriels en capital de 159 251 \$ et un versement final de 2 229 513 \$ le 1 ^{er} juin 2018*	3 822 022	4 140 524
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 396 \$ et un versement final de 906 361 \$ le 1 ^{er} décembre 2020*	2 142 309	2 307 102
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 60 422 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020*	966 767	1 087 613
1,79 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$, et un versement final de 1 104 973 \$ le 1 ^{er} décembre 2017*	2 009 041	1 550 000
1,79 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$, et un versement final de 2 109 493 \$ le 1 ^{er} décembre 2017*	3 013 561	2 250 000
Billet à court terme, 1,246 %, en attente de financement à long terme en août 2013	2 827 600	—
– Garantis par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine :		
3,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 47 777 \$, échéant le 1 ^{er} avril 2015*	191 108	334 437
3,04 %, remboursable par versements semestriels en capital de 43 551 \$, et un versement final de 783 920 \$ le 1 ^{er} décembre 2017*	1 175 879	1 262 982
	73 729 554 \$	75 992 494 \$

* Les versements en capital et intérêts sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même les subventions du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2012 ministère des Transports) et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

14. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2014	9 339 850 \$
2015	6 560 027 \$
2016	6 512 250 \$
2017	6 766 130 \$
2018	9 903 843 \$
2019 et plus	34 647 454 \$

15. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des contributions des partenaires. Les apports se détaillent comme suit :

	2013	2012
		(Redressé) (Note 3)
Solde au début	958 334 \$	1 091 667 \$
Virement des apports reportés	(133 334)	(133 333)
Solde à la fin	825 000 \$	958 334 \$

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 8,94 % à 9,18 % de la masse salariale et celui du RRPE est demeuré à 12,30 %.

Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur; ces cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 202 055 \$ (2012: 194 514 \$).

Provision pour les congés de maladie et les vacances (note 11)

	2013		2012	
	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie	Vacances
Solde au début	46 728 \$	349 087 \$	49 695 \$	339 593 \$
Charge de l'exercice	52 750	322 159	57 767	306 383
Prestations versées au cours de l'exercice	(47 276)	(314 505)	(60 734)	(296 889)
Solde à la fin	52 202 \$	356 741 \$	46 728 \$	349 087 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013							2012					
	Terrains	Parcs et espaces verts	Bâtiments	Équipement informatique	Équipement et mobilier de bureau	Mobilier urbain	Améliorations locatives	Matériel roulant	Aménagement dans les parcs	Aménagement d'une promenade	Aménagement en cours de réalisation	TOTAL	TOTAL
COÛT													
Solde au début	18 495 313 \$	6 \$	14 850 922 \$	788 082 \$	1 303 887 \$	929 295 \$	636 563 \$	119 333 \$	7 841 163 \$	66 080 572 \$	10 808 888 \$	121 854 024 \$	116 315 850 \$
Acquisitions	—	—	477 109	43 516	94 732	10 514	1 956	12 225	22 399	59 205	2 893 907	3 615 563	5 735 118
Transfert	—	—	—	—	—	—	—	—	10 189 133	—	(10 189 133)	—	—
Radiations	—	—	—	(313 551)	—	—	—	—	—	—	—	(313 551)	(196 944)
Solde à la fin	18 495 313 \$	6 \$	15 328 031 \$	518 047 \$	1 398 619 \$	939 809 \$	638 519 \$	131 558 \$	18 052 695 \$	66 139 777 \$	3 513 662 \$	125 156 036 \$	121 854 024 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ													
Solde d'ouverture	—	—	2 545 327 \$	674 499 \$	635 491 \$	338 916 \$	192 805 \$	99 055 \$	5 836 983 \$	12 081 392 \$	—	22 404 468 \$	17 821 386 \$
Amortissement de l'exercice	—	—	754 474	54 566	118 160	93 456	116 121	13 361	695 528	3 305 830	—	5 151 496	4 780 026
Incidence des radiations	—	—	—	(313 551)	—	—	—	—	—	—	—	(313 551)	(196 944)
Solde à la fin	—	—	3 299 801 \$	415 514 \$	753 651 \$	432 372 \$	308 926 \$	112 416 \$	6 532 511 \$	15 387 222 \$	—	27 242 413 \$	22 404 468 \$
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS													
Valeur nette 2012	18 495 313 \$	6 \$	12 305 595 \$	113 583 \$	668 396 \$	590 379 \$	443 758 \$	20 278 \$	2 004 180 \$	53 999 180 \$	10 808 888 \$	—	99 449 556 \$
Valeur nette 2013	18 495 313 \$	6 \$	12 028 230 \$	102 533 \$	644 968 \$	507 437 \$	329 593 \$	19 142 \$	11 520 184 \$	50 752 555 \$	3 513 662 \$	97 913 623 \$	—

Les parcs et espaces verts sont constitués du parc du Bois-de-Coulonge, du parc de l'Amérique-Française, du parc du Cavalier-du-Moulin, du parc de la Francophonie, du parc de l'Amérique-Latine et du domaine Catarqui. Ces parcs et espaces verts ont été créés à la Commission et constatés pour une valeur symbolique. La Commission continue d'exploiter et de préserver les parcs par un programme d'entretien et elle les améliore par la réalisation de projet d'aménagement.

Des intérêts représentant une somme de 48 044 \$ (2012: 142 205 \$) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

Au cours de l'exercice 2013, des aménagements en cours de réalisation totalisant 10 189 133 \$ (2012: 1 823 537 \$) ont été complétés et transférés dans aménagement dans les parcs.

18. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET SUR LES RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour la Commission sont liés à la trésorerie et les équivalents de la trésorerie, aux créances et intérêts à recevoir et contributions à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalent de la trésorerie est minime puisque ceux-ci se composent de l'encaisse et de l'encaisse réservée pour des acquisitions d'immobilisations corporelles auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances et intérêts à recevoir et aux contributions à recevoir est minime puisqu'au 31 mars 2013, 73 % des créances provenaient d'entités gouvernementales et 99 % des contributions à recevoir provenaient d'entités gouvernementales et municipales ainsi que d'une institution financière reconnue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Commission finance ses charges ainsi qu'une partie de ses acquisitions d'immobilisations corporelles à l'aide des subventions, des contributions et de ses activités de fonctionnement. Concernant les immobilisations corporelles touchant les grands projets, ceux-ci sont financés à l'aide de la dette à long terme portant un taux fixe et faisant l'objet d'une autorisation et d'une garantie du gouvernement. La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant des prévisions budgétaires et de trésorerie et en surveillant les plans de financement. Les fournisseurs et autres charges à payer viendront à échéance au cours du prochain exercice.

Risque du marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Commission est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

La dette à long terme est à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé la Commission sur cette dernière est minime compte tenu que la Commission envisage de la conserver jusqu'à échéance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2013

19. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2013, la Commission a des obligations jusqu'en 2016 qui totalisent 6 425 040 \$ (2012 : 8 603 356 \$).

Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2014	5 815 984 \$
2015	599 338 \$
2016	9 718 \$

20. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En plus des opérations entre parties liées déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est liée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les entités liées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2012 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2013.

ANNEXE

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Voici la section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1

Faire connaître le concept et les principes de développement durable.

<p>ACTION</p> <p>Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnes de l'administration publique au développement durable.</p>	<p>GESTES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation. - Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information. - Vérifier le degré de connaissance du personnel quant au concept de développement durable.
<p>CIBLE ET INDICATEUR</p>	<p>Cible</p> <p>Tout le personnel d'ici 2011, dont 50 % doit posséder une connaissance suffisante du concept de développement durable pour la prendre en compte dans ses activités courantes d'ici 2013.</p> <p>Indicateur</p> <p>Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et de formation au développement durable.</p>
<p>RÉSULTATS DE L'ANNÉE</p>	<p>En 2012-2013, la Commission a accueilli le fondateur du Défi Entreprises pour une conférence de sensibilisation à l'adoption de saines habitudes de vie par la pratique d'une activité physique régulière.</p> <p>Aussi, comme ce fut le cas l'an dernier, des capsules de sensibilisation au développement durable ont été publiées dans <i>Le Commissionnaire</i>, le journal interne de l'organisation. L'arrosage, le Défi climat et des trucs pour des vacances plus écologiques font partie des thèmes abordés.</p>

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Assurer le maintien et voir à l'amélioration de la santé physique et psychologique de l'ensemble du personnel de la Commission.

ACTION	GESTES	SUIVIS
<p>Offrir au personnel un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information. - Revoir le programme de prévention en santé et sécurité au travail. - Évaluer périodiquement l'ergonomie des postes de travail. - Actualiser la Politique de reconnaissance du personnel et poursuivre les mesures mises en place pour favoriser la reconnaissance informelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entrepris - Entrepris - Entrepris - À venir
<p>CIBLE ET INDICATEUR</p>	<p>Cible Dix activités d'ici la fin de 2013.</p> <p>Indicateur Nombre d'activités de consultation et d'information auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au bureau.</p>	
<p>RÉSULTATS DE L'ANNÉE</p>	<p>En 2012-2013, deux personnes ont bénéficié d'une évaluation de l'ergonomie de leur poste de travail et des mesures correctives appropriées ont été apportées.</p> <p>La Commission a procédé à une nouvelle accréditation de secouriste en milieu de travail.</p> <p>Le programme visant à encourager le personnel à prendre en charge sa santé par la pratique d'activités physiques a permis de soutenir financièrement 20 employés qui se sont inscrits aux activités admissibles ou qui ont renouvelé leur abonnement en 2012-2013.</p> <p>De plus, cette année, près de 30 employés de la Commission ont relevé le Défi Entreprises. Dans ce cadre, ils ont entrepris un programme d'entraînement de trois mois en vue de marcher ou de courir 5 ou 10 km en juin 2013.</p>	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion de la Commission et dans les activités d'entretien et d'exploitation de ses parcs et espaces verts.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un cadre ou un système de gestion environnementale. - Concevoir, adapter ou utiliser des outils d'aide afin de consommer de façon responsable. - Poursuivre les pratiques favorables à l'environnement et en mettre en œuvre graduellement un plus grand nombre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - À venir - Entrepris
CIBLES ET INDICATEURS	<p>Cibles</p> <p>Mise en œuvre d'un système de gestion environnementale en 2011 et mise en œuvre de huit mesures ou activités d'acquisitions écoresponsables pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.</p> <p>Indicateurs</p> <p>État d'avancement de la mise en œuvre, à la Commission, d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de pratiques d'acquisitions écoresponsables.</p>	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	En 2012-2013, la Commission a poursuivi les pratiques écoresponsables entreprises au cours des dernières années, tant dans ses activités de gestion que dans ses parcs et espaces verts.	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 18

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Poursuivre son rôle-conseil en matière de développement durable.

ACTION	GESTE	SUIVI
Continuer de donner des avis comme cela est prévu en vertu de la loi constitutive dans tout projet d'adoption ou de révision des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement des composantes de la Communauté métropolitaine de Québec, en prenant en compte les principes de développement durable.	- Élaborer les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable.	- Entrepris
CIBLE ET INDICATEUR	Cible Mise en œuvre en 2011 d'un cadre intégrant les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable. Indicateur Nombre d'avis donnés intégrant les orientations de la Commission en matière de développement durable.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	En 2012-2013, la Commission a émis 17 avis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Cela représente assez bien le nombre moyen d'avis émis chaque année par la Commission en lien avec sa loi constitutive. De manière générale, elle a pris en compte dans ses avis plusieurs aspects du développement durable, notamment en ce qui concerne la protection du patrimoine naturel et la bonification des transports actifs et collectifs sur son territoire d'intervention. Par ailleurs, la Commission a retardé la préparation du cadre intégrant ses orientations en matière d'aménagement et de développement durable afin de tenir compte de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À la suite de l'adoption de la Loi, la Commission entreprendra la préparation de ce cadre.	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 22

Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5

Maintenir l'intégrité écologique dans ses parcs et espaces verts. Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales qui lui sont confiées.

ACTION	GESTE	SUIVI
Poursuivre et développer la mise en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entrepris
CIBLE ET INDICATEUR	<p>Cible Dix pratiques et activités d'ici 2013.</p> <p>Indicateur Nombre de pratiques ou d'activités mises en place.</p>	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	<p>Cette année, la Commission, en partenariat avec les Urbainculteurs, a fait revivre le potager du domaine Catarakui. Réalisé en accord avec les principes de l'agriculture biologique, ce projet contribue à la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, le fait qu'il soit réalisé dans les limites d'un monument historique en s'inspirant des jardins anciens du lieu; que les récoltes soient remises à Moisson Québec, un organisme de charité; et que des panneaux explicatifs des aménagements réalisés aient été installés par la Commission en fait un projet qui contribue à la protection du patrimoine culturel, à l'équité et à la solidarité sociales ainsi qu'à l'accès au savoir, tous des principes du développement durable.</p> <p>De plus, la Commission a tenu la 10^e édition de son activité <i>La cabane à sucre du parc</i>, une façon de raviver une fois l'an le patrimoine acéricole du parc du Bois-de-Coulonge.</p>	

